



*La personne
au coeur de notre
préoccupation*

MAISON D'HÉBERGEMENT
COMMUNAUTAIRE
en santé mentale

24 / 7

HÉBERGEMENT TEMPORAIRE
avec soutien et accompagnement
pour hommes et femmes adultes
en situation de vulnérabilité ou de détresse

accessible et sécuritaire

CHRYSALIDE.CA

lachrysalide@tlb.sympatico.ca

 La Chrysalide MHCSM

819 294-9292



La santé mentale est une composante essentielle de la santé.

C'est un *équilibre dynamique* entre les différentes sphères de la vie : sociale, physique, spirituelle, économique, émotionnelle et mentale. Elle nous permet d'agir, de réaliser notre potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie et d'apporter une contribution à la communauté. Elle est influencée par les conditions de vie, les valeurs collectives dominantes ainsi que les valeurs propres à chaque personne.

Il est important de spécifier que la santé mentale est plus que l'absence de maladie. En ce sens, une personne peut vivre avec une maladie mentale et avoir un bien-être mental qui pourrait se refléter à travers des relations satisfaisantes ou un emploi épanouissant!



Rédaction du Rapport d'activités

Chantal Laneuville, directrice générale
Maggy Denis, coordonnatrice clinique

Note de rédaction : Dans ce document le masculin sera parfois utilisé pour alléger le texte.

Mise en page

Table des matières

SECTION I : Ouverture

Le mot du président	p.3
Le mot de la directrice générale	p.4
Le mot de la coordonnatrice clinique	p.6

SECTION II : Reddition de comptes du financement à la mission

Critère 1 - Conformité de la mission	p.8
Critère 2 - Contributions de la communauté	p.9
Critère 3 - Engagement de l'organisme	p.10
Critère 4 - Collaborations et partenariats	p.12
Critère 5 - Réponses aux besoins de la communauté	p.14
Critère 6 - Démonstration du fonctionnement démocratique	p.15

SECTION III : Vie démocratique

Invitation à l'AGA	p.17
Ordre du jour	p.18
Procès-verbal	p.19

SECTION IV : La Chrysalide MHCSM

Historique	p.26
Réalisation de la mission	p.27
Équipe	p.31

SECTION V : Hébergement

Statistiques des interventions	p.32
Statistiques des repas	p.40
Appréciation des services	p.41

SECTION VI : Mobilisations de l'équipe

Formations, réunions et ressourcement	p.43
---------------------------------------	------

SECTION VII : Vie associative

Regroupements et associations	p.44
-------------------------------	------

SECTION IX : Réalisation des priorités d'action

Bilan des priorités d'action précédentes	p.45
Renouvellement des priorités d'action	p.47

SECTION X : Prévisions budgétaires

Revenus et dépenses	p.49
---------------------	------

ANNEXES

Guide du résident	p.51
-------------------	------

REMERCIEMENTS

p.55

Le mot du président



La Chrysalide offre des services indispensables au bon fonctionnement de plusieurs personnes aux prises avec une crise psychosociale. Ces personnes ont besoin d'un encadrement clinique avec l'hébergement qui est offert. Ce soutien moral est offert par une équipe d'intervenants compétents et dévoués. Ils sont encadrés cliniquement et administrativement par notre équipe de gestion. Chantal et Maggy se dévouent passionnément au bien-être de la clientèle la bonne marche de l'organisme. Je félicite chaque membre du personnel pour l'excellence de leur travail et je les remercie de leur implication dans la réalisation de la mission de notre organisme.

Le Conseil d'administration s'est penché sur plusieurs dossiers encore cette année : la diversification des sources de financement tout en reportant les protocoles d'entente avec Centraide et le CIUSSS, la gestion d'un problème important avec un partenaire, le soutien à notre directrice générale dans la gestion du roulement du personnel (et du roulement du mobilier), la mise à jour de l'équité salariale en plus de faire avancer le dossier du logiciel informatique et celui du développement de nouveaux services (unités d'hébergement transitoire et logement supervisé autonome).

La Chrysalide doit continuer à collaborer avec les organismes du territoire qui sont dédiés à la santé mentale : La Passerelle et La Traverse du sentier. Nous devrions aussi renforcer nos collaborations avec les organismes de Trois-Rivières puisque nous recevons plusieurs personnes de ce territoire.

Je veux cette année encore souligner l'implication des membres du conseil d'administration qui ont permis de réaliser l'ensemble des dossiers que nous avons traité. Leur disponibilité, leur sagesse, leurs connaissances et leur grand amour de nos semblables en difficulté est digne de mention. Pour ma part, je suis très heureux et satisfait de mon implication au cours de mes derniers mandats. La Chrysalide gardera une place importante dans mon cœur.

Bonne continuation.

Jacques Plouffe

Président du Conseil d'administration



Le mot de la directrice générale

« Quelqu'un m'entendra-t-il si je ne dis plus un mot
Quelqu'un me verra-t-il si je disparaissais...

...Quelqu'un m'attendra-t-il pour que ma chrysalide
se libère de ses fils et se lance dans le vide...

...Je regarderais la Terre, apprécierais sa beauté
Je vole, volerais, serai un papillon. »

Extraits de la chanson Papillon de Laura Fabian

Chers (ères) membres,

La période 2018-2019 s'est envolée tout comme le papillon qui virevolte d'une fleur à l'autre nous donnant l'impression d'errer sans but précis... et au bout de sa course, ferme les yeux et dit... Heuuu!!! C'est déjà terminé !!! Que le temps passe vite. Heureusement pour nous, cette course est de 365 jours alors que certains papillons s'éteignent à la fin de la journée.

Notre équipe, qui avait ses bases solides et bien ancrées, c'est effritée encore cette année... Nous avons dit au revoir à Amélie Gamelin qui avait plus de 16 ans de services. François Gauthier, Fabienne Gauthier, Tommy Ongaro et Cathie Plante l'avaient précédés. Ce qui fait place à une équipe toute jeune et dynamique... Merci à vous d'avoir intégré notre belle équipe et de faire de La Chrysalide un milieu où les gens sont accueillis dans cette joie de vivre que nos intervenants ont maintenant repandue dans nos murs... c'est bon de les entendre rigoler.

Premier grand défi au cours des prochaines années... **LES RESSOURCES HUMAINES**. Vous allez me dire « c'est partout pareil ». Mais pour nous, le travail est grand. Avoir des intervenants diplômés et qualifiés avec les valeurs de l'ACA tatoués sur le cœur ne tombe pas du ciel et ceux qu'on a (tout comme les papillons) s'envolent vers les emplois les plus rémunérateurs. Alors des choix déchirant seront à faire pour faire de la rétention d'employé et de les attirer vers nos ressources. Nous devons être concurrentiels avec les employeurs du système public. Est-ce que les services aux résidents seront touchés? Nous tenterons de faire de notre mieux pour que nos services demeurent de même qualité.

Pour continuer dans ce vent de fraîcheur, nous avons changé notre image. Nous avons fait émerger la personne qui était prise dans son cocon à l'intérieur de notre papillon... Le déploiement de la personne au cœur de notre nom, La Chrysalide, démontre bien le prolongement de nos actions dans le rétablissement de la personne. La couleur ajoutée au logo nous laisse présager l'espoir des jours meilleurs. « La personne au cœur de notre

préoccupation » ou La Chrysalide dans le cœur de la personne préoccupée par son état... peu importe les deux font la paire dans une équipe gagnante.



La Chrysalide s'est aussi beaucoup impliquée dans plusieurs projets et j'en suis très fière. Sortir de nos murs et représenter la santé mentale sous un autre regard est une trajectoire que j'aime bien, parce que La Chrysalide est bien plus que de l'hébergement. Nos champs d'expertise sont variés et nous nous devons d'être présents dans les événements qui rassemblent tous les partenaires dans un but commun : **la personne**. Les détails sont dans les pages qui suivent, mais je tiens à remercier tous les gens qui ont participé à nos événements et aussi toutes les personnes/partenaires qui ont œuvrés à la réussite de ces projets... **MERCI!**

Le développement et le rayonnement de La Chrysalide ne pourraient se réaliser sans l'apport important de ses membres de Conseil d'administration. Les décisions et orientations prises par ces gens de cœur font que La Chrysalide se réalise en bonne santé financière et matérielle. Merci à vous du prendre de votre temps pour venir nous appuyer dans la cause de la santé mentale. Nous avons besoin de personnes comme vous.

Tout au long de l'année, nous avons travaillé sur différents projets de développement. Le projet d'hébergement de stabilisation 0-60 jours se dessine bien dans un continuum de service. Ce projet nous permettrait d'élargir nos places de crise psychosociale et ainsi pallier au manque de places en Mauricie. Notre fonctionnement actuel est-il adéquat? Certainement, si nous réservons nos places pour nos territoires (Bécancour et Nicolet-Yamaska). Mais nos statistiques des dernières années démontrent largement qu'une grande partie de nos résidents proviennent de Trois-Rivières et des environs. Alors nous avons, à plusieurs moments dans l'année, recours à une liste d'attente et notre lit de crise ne suffit pas à la demande malheureusement. Mais pour mettre en place un projet comme celui-là, malgré toutes nos bonnes volontés, il nous faut l'appui de notre CIUSSS MCQ et différents partenaires financiers, ce qui s'inscrit dans nos priorités d'action 2019-2020.

Je ne pourrais terminer ce texte sans souligner le passage de tous ces hommes et femmes qui sont venus séjourner en nos lieux. Bravo à vous qui demandez de l'aide. Je suis toujours impressionnée par vos efforts et votre persévérance, car s'impliquer dans un cheminement vers la guérison n'est pas facile, mais toujours pour le mieux. Merci à vous de faire partie, pendant un moment, de la grande famille de la Chrysalide. Votre passage restera toujours gravé en nous.

Des événements dramatiques sont survenus cette année et ont démontré l'impuissance des familles devant la détresse de leurs proches. Ces événements ont malheureusement soulevé les lacunes de notre système de santé, nous incluant par le fait même. Le manque de places en hébergement est criant et il faut faire des pas dans ce sens pour permettre aux personnes avec de grandes vulnérabilités d'avoir accès à nos services dans le processus de leur rétablissement. Une pensée sincère pour les familles éprouvées dans ces drames humains.

Chantal Laneuville

Le mot de la coordonnatrice clinique



Chers membres,

2019-2020, une année où nous avons choisis de s'arrêter avec l'équipe de travail pour nous ramener à l'essence même de notre mission et à l'action communautaire.

2019-2020, une année où nous avons réfléchis et nous sommes recentrés au sens profond des valeurs partagées tel ; l'acceptation, la bienveillance, l'entraide, la solidarité, la considération, l'accueil, l'ouverture, le respect...

2019-2020, une année où, avec humanisme et chaleur, nous avons été un phare, une sécurité, un lieu de répit, une étape de transition pour des personnes confrontés à des difficultés diverses et étant contraintes dans leur équilibre.

2020 Une fin d'année marquante où malgré l'état d'urgence sanitaire, survenue abruptement, nous nous sommes adaptés et avons maintenu le cap sur notre mission et avons continué d'offrir nos services.

2020 Une fin d'année marquante où nous avons été confrontés mondialement à un état de crise et où nous avons tous ressentis l'importance des valeurs humaines au sein de la société.

2020 Une fin d'année marquante qui nous rappelle la fragilité de la vie, mais aussi la force des humains lorsqu'ils s'unissent et s'entraident entre eux dans ces moments précaires.

Force que chaque humain rencontré à La Chrysalide, aidants et aidés, s'efforcent de transposer pour franchir un seul but : retrouver une stabilité.

REDDITION DE COMPTES DU SOUTIEN À LA MISSION

Programme de soutien aux organismes communautaires

L'exercice de la reddition de comptes permet de démontrer que La Chrysalide MHCSM rencontre les exigences du programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), mais aussi que l'organisme correspond à l'action communautaire autonome (ACA).

« Le ministère de la Santé et des Services sociaux diffusait, en février 2008, un document précisant les exigences relatives au processus de reddition de comptes dans le cadre du soutien à la mission globale du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC). (...) Le processus de reddition de comptes dont il est question vise à déterminer si les activités de l'organisme s'inscrivent dans le cadre de la mission pour laquelle il est soutenu, et si cet organisme satisfait aux exigences du PSOC »¹.

Documents prescrits	Critères du rapport d'activité	
<ul style="list-style-type: none"> • Avis de convocation à l'Assemblée générale annuelle; • Ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle; • Procès-verbal ou extraits du procès-verbal de la dernière Assemblée générale annuelle; • Nombre de participants à l'Assemblée générale annuelle : <ul style="list-style-type: none"> - Section sur la présentation du rapport d'activité; - Section sur la présentation du rapport financier; - Section sur la présentation des travaux des comités, s'il y a lieu; 	CRITÈRE 1	Démonstration de la conformité entre les activités réalisées par l'organisme et les objets de sa charte et que l'organisme œuvre dans le domaine de la santé et des services sociaux.
	CRITÈRE 2	Démonstration de la contribution de la communauté à la réalisation des activités de l'organisme.
	CRITÈRE 3	Démonstration du dynamisme et de l'engagement de l'organisme dans le milieu et de la concertation avec les ressources.
	CRITÈRE 4	Démonstration des collaborations et des partenariats.
	CRITÈRE 5	Démonstration de la réponse apportée aux besoins du milieu.

¹ Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches (2010); Aide-mémoire sur la reddition de comptes; Programme de soutien aux organismes communautaires.

- Section qui concerne des discussions sur les orientations de l'organisme, s'il y a lieu;

- Rapport financier;
- Rapport d'activité.

CRITÈRE 6

Démonstration d'un fonctionnement démocratique, de la tenue des Assemblées générales annuelles et des réunions du Conseil d'administration.

CRITÈRE 1 : *Démonstration de la conformité entre les activités réalisées par l'organisme et les*

objets de sa charte et que l'organisme œuvre dans le champ de la santé et des services sociaux.

Mission (charte)

Activités

- | | |
|---|--|
| <p>1. Offrir aux personnes en situation de crise psychosociale des districts des MRC de Bécancour et Nicolet-Yamaska des services d'hébergement communautaire de dépannage et de court terme;</p> | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Hébergement temporaire offrant 9 lits ✓ Repas et vie de groupe participative ✓ Admission immédiate en hébergement de crise ou d'urgence 24 à 48 heures ✓ Admission planifiée en hébergement de prévention ou de stabilisation (0-3 mois), selon les motifs, les collaborations et les besoins |
| <p>2. S'assurer que les personnes hébergées bénéficient de services intégrés et adaptés à leurs besoins en les référant ou en les accompagnant, s'il y a lieu, vers les ressources appropriées;</p> | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Entrevues individuelles quotidiennes ✓ Ateliers et loisirs ponctuels ✓ Interventions téléphoniques brèves avec ou sans références vers d'autres services ✓ Accompagnement de la personne hébergée dans ses démarches et activités quotidiennes |
| <p>3. Contribuer à ce que chaque personne hébergée se mette en action, dans un processus de prise en charge par elle-même;</p> | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Entrevue téléphonique et analyse des besoins ✓ Plan d'action individualisé (PAI) qui est révisé chaque semaine ✓ Participation à des Plans de services individualisés (PSI) ✓ Suivi clinique en hébergement |
| <p>4. Sensibiliser la population aux réalités des personnes en situation de crise afin de faciliter leur intégration sociale;</p> | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Offre de conférences de promotion et de sensibilisation ✓ Implication et partenariat avec les ressources en santé mentale des territoires de Bécancour et Nicolet-Yamaska pour des activités de sensibilisation et contrer la stigmatisation (projet du ROBMS) |
| <p>5. Collaborer au développement de nouveaux services permettant de répondre aux besoins de personnes vivant des problèmes de santé mentale.</p> | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Participation aux réseaux locaux de services (RLS) ✓ Participation à des tables de concertation ✓ Être actif et présent dans les rencontres de nos regroupements spécifiques en santé mentale, crise psychosociale et dépendance |

CRITÈRE 2 : *Démonstration de la contribution de la communauté à la réalisation des activités de l'organisme*

1. Ressources humaines et

**matérielles
(partage de
ressources, de
locaux,
d'équipements
ou de services)**

À chaque année, la Ville de Bécancour nous permet d'utiliser gratuitement ses locaux dans différents secteurs pour nos formations ou pour nos AGA. Aussi, les services à la communauté nous offrent l'accès à des imprimantes et à de l'équipement pour boudiner des cahiers.

La bibliothèque du secteur Bécancour permet aux résidents d'aller consulter des livres et d'utiliser Internet.

Nous prêtons notre salle de conférence à la réalisation de certaines réunions, notamment à notre regroupement, le ROBSM, pour la tenue de sa table et de son chantier de travail. La table de travail dépendance/santé mentale découlant de notre RLS s'est réunie à quelques reprises dans notre salle pour des rencontres pré et post événement lors de notre journée de rassemblement des partenaires sur les enjeux de la légalisation du cannabis. Nous mettons notre salle à la disposition de nos partenaires pour atteindre leur clientèle de notre territoire afin de faciliter l'accès à leurs services. Exemple : l'organisme La Relance est venu faire des rencontres individuelles avec des gens qui n'ont pas accès à un transport. EMPHASE fait aussi des rencontres en nos murs.

Régulièrement, l'organisme Entraide Bécancour nous offre les surplus de denrées alimentaires qui proviennent de Moisson Mauricie. Entraide Bécancour permet également à tous les résidents qui arrivent en situation d'urgence l'accès à des vêtements gratuitement par le biais d'une réquisition. Ceci est une aide précieuse pour nos résidents.

Au cours de l'année, plusieurs traiteurs et organismes privés ou publics nous apportent de surplus de denrées suite à des événements.

**2. Ressources
financières**

Un gros merci à tous nos donateurs : notre député Donald Martel, La friperie Chez Marie 4 Poches, Gentilly Ford et les Sœurs de l'Assomption. Votre aide est précieuse. Malgré le peu de moyens financiers, parfois des résidents ou leur famille nous font des dons à la hauteur de leurs moyens. Deux ou cinq dollars de temps à autre, mais il n'y a pas de petits dons, et le donateur le fait de bon cœur. Merci à tous les donateurs de Centraide Centre-du-Québec qui permettent la réussite des campagnes de financement année après année.

3. Bénévoles

M. Jacques Plouffe est notre bénévole désigné au transport des résidents lors des déplacements qui ne sont pas couverts par les services du Centre d'action bénévole. M. Richard Gingras accompagné de son acolyte, M. Jean Montembeault, sont nos jardiniers bénévoles pour leur jardin « zen ». Mme Yolande Courchesne s'implique depuis plusieurs années en notre nom auprès de Centraide pour des témoignages.

	Nous avons un bon partenariat avec le Centre d'action bénévole pour les transports, mais aussi pour la mise à jour des impôts annuels pour les résidents de notre ressource. Cette année, une nouveauté. Grâce à Centraide, une entreprise du Parc industriel de Bécancour nous a fait un prêt d'employés pour venir peindre certaines pièces de la maison... Merci messieurs, vous avez fait un beau travail en tout respect pour nos résidents.
4. Publicité gratuite dans un autre réseau	Les services de l'organisme sont présentés par le biais d'autres sites Internet, dont celui du ROBSM des régions 04-17, de la CDC Bécancour et du RESICQ. L'organisme paraît également dans divers bottins de ressources communautaires, dont celui du Centre d'action bénévole de Trois-Rivières. La radio VIA 90.5 nous permet l'annonce de nos événements par le biais de son babillard.
5. Réseau de distribution de dépliants	Les dépliants de l'organisme sont distribués principalement dans les organismes et établissements suivants : divers points de service du CIUSSS MCQ; La Traverse du sentier; La Relance; La Passerelle; La Lanterne; Entraide Bécancour; le ROBSM des régions 04-17 et la CDC Bécancour. Le nombre de dépliants distribués n'est pas disponible, puisqu'il n'est pas répertorié.
6. Références par d'autres organismes	Les références sont indiquées dans la section sur les statistiques d'hébergement (page 32).

CRITÈRE 3 : *Démonstration du dynamisme et de l'engagement de l'organisme dans le milieu et de la concertation avec les ressources*

Partenaires	Activités de concertation	Réunions	Temps (heures)
1. Corporation de développement communautaire	Table de concertation communautaire de Bécancour :	1	7
	Conseil d'administration	0	0
	Délégation : Chantal Laneuville	AGA	1
2. Regroupement des organismes de base en santé mentale (ROBSM 04-17)	Participation à L'AGA du ROBSM 04-17;	0	0
	Participation à la table hébergement;	3	15
	Participation à la table psychosociale;	3	9
	Délégation : Maggy Denis	Représentation de la Locomotive	1

Partenaires	Activités de concertation	Réunions	Temps (heures)
3. Réseau local de services en santé mentale adulte et dépendance du CIUSSS MCQ	Réunions de la table Santé mentale adulte et dépendance <i>Implication : Chantal Laneuville</i> <i>Maggy Denis 1 réunion 3 heures</i>	2	6
	<u>Projets et comités du RLS</u> Chantier plan de services individualisé <i>Comité coach (PSI)</i>	3	9
	Chantier Santé mentale / dépendance <i>Implication : Chantal Laneuville</i>	3	10.5
	<i>Chantier Suivi étroit</i> <i>Implication : Chantal Laneuville</i>	3	9.5
4. Le Regroupement des services d'intervention de crise du Québec (RESICQ)	Aucune participation physique en 2018-2019		
5. Mobilisation de la Table régionale des organismes communautaires (TROC)	Aucune participation physique en 2018-2019		
6. Réseau québécois des OSBL d'habitation	Aucune participation physique <i>Implication : Chantal Laneuville</i>		
7. Association québécoise des centres d'intervention en dépendance (AQCID)	<i>Participation à L'AGA</i>	1	6

CRITÈRE 4 : *Démonstration des collaborations et des partenariats*

1. Implication des membres de la collectivité

Les membres de la collectivité s'impliquent dans le Conseil d'administration. Cependant, aucun autre comité de travail n'a nécessité l'implication des membres de la collectivité.

2. Collaboration avec différents partenaires

Lorsqu'un résident bénéficie de services d'un partenaire, ce dernier est interpellé dès le début afin d'offrir une continuité et une complémentarité. Les intervenants externes, du **CIUSSS MCQ** comme des ressources communautaires, viennent rencontrer les résidents en hébergement, en concertation avec l'équipe d'intervention (voir les statistiques d'intervention). Notre principal collaborateur est le CIUSSS MCQ avec lequel nous avons un protocole d'entente en vigueur.

- Madame Julie Côté, **infirmière en santé publique au CIUSSS MCQ**, vient rencontrer les résidents en hébergement sur une base mensuelle (deuxième jeudi de chaque mois) afin d'offrir son expertise et ses outils en prévention et dépistage (vaccination, ITSS, arrêt du tabagisme, etc.);
- La Relance Bécancour Nicolet-Yamaska se déplace pour tenir des rencontres d'information de groupe et des rencontres individuelles portant sur la prévention des dépendances. Mme Sonia Lauzon se déplace sur une base mensuelle (le dernier lundi de chaque mois).
- L'organisme d'entraide Mauricie-Centre-du-Québec pour hommes agressés sexuellement dans l'enfance (EMPHASE) a signé un protocole d'entente de service en mars 2019 avec La Chrysalide MHCSM afin de venir présenter ses services et faire des rencontres individuelles pour hommes seulement. Les services débuteront en avril 2019 sur une base mensuelle (deuxième mercredi de chaque mois).
- La collaboration avec la Chaire de Médecine de l'Université de Montréal est toujours en vigueur. Deux internes sont venus faire des stages de trois jours en immersion dans notre équipe. Ils sont intégrés dans les rencontres et les plans d'action des résidents ainsi qu'à toutes les activités de la vie de groupe. Ce partenariat est bénéfique pour La Chrysalide et permet de faire un beau lien entre l'équipe de médecins du CHAUR et nous (voir la liste des stagiaires 2018-2019 à la page 31).
- Cette année, La Chrysalide MHCSM a accueilli des stagiaires du Collège Laflèche et du Cégep de Trois-Rivières. Notre implication dans le processus de formation de nos intervenants à devenir est très importante pour nous et par le fait même, nous aide dans le recrutement d'employés qualifiés (voir la liste des stagiaires page 31).

Occasionnellement, à la demande d'un partenaire, un membre de l'équipe peut se déplacer pour faire la promotion ou la représentation de La Chrysalide MHCSM auprès d'un autre organisme communautaire. Dans la dernière année, Maggy Denis et Chantal Laneuville ont participé à plusieurs activités caritatives telles que le 5 à 7 du

député Donald Martel « Place aux citoyens »; le souper de la Fondation du Havre de Trois-Rivières et le souper de la Fondation Santé Bécancour Nicolet-Yamaska.

3. Participation à des événements particuliers



SALON DES AIDANTS ET DES AÎNÉS

Cette année, la Chrysalide MHCSM s'est démarquée dans son implication dans différents projets avec les partenaires.

- Semaine de la santé mentale : Avec La Ruche Aire Ouverte, la Passerelle, la Semaine de la santé mentale a débuté par une conférence de presse qui a attiré **22 personnes différentes** sous le thème « Agir pour donner du sens ». Le visuel démontre que malgré les embûches, agir donne du sens à notre vie. **ACTIVITÉ DE SENSIBILISATION** : Lors de la conférence de presse, Chantal Laneuville, Karine Gauthier, Cynthia Leblanc et Yves Blanchette ont dévoilé l'activité de sensibilisation concertée et organisée dans le cadre de la 67^{ème} édition de la Semaine de la santé mentale pour les territoires de Bécancour et Nicolet-Yamaska. Une conférence de M. Alain Bellemare « Comprendre et maîtriser l'égo » s'est tenue en date du 9 mai 2018. Cette conférence a été suivie d'un atelier interactif de sensibilisation et de démystification de la santé mentale. **72 personnes différentes** ont participé.
- Journée de rassemblement sur les enjeux de la légalisation du cannabis : Le comité de prévention et de sensibilisation de la Table santé mentale dépendance du réseau local de service des MRC de Bécancour et Nicolet-Yamaska (La Ruche Aire Ouverte, LaRue Bécancour, La Relance Bécancour Nicolet-Yamaska, le CIUSSS MCQ et La Chrysalide MHCSM) a tenu une journée de réflexion sur les enjeux entourant la légalisation du cannabis. **75 personnes différentes** ont participé à cette journée. Soulignons la participation de Vincent Marcoux, directeur général de l'AQCID, à l'animation de cette journée ainsi que Dr. Jean-Marc Pépin et Jean-Sébastien Fallu, Ph.D conférenciers.
- La Nuit des sans-abris : Nous avons été approchés pour faire partie de l'équipe organisatrice de l'événement chapeauté par LaRue Bécancour. Cette première édition dans la MRC de Bécancour a été un succès. Environ **70 personnes différentes** ont participé à cette soirée.
- Salon des aidants et des aînés de la Mauricie : Le 4 novembre 2018 au Delta de Trois-Rivières se déroulait le quatrième salon des aidants et aînés de la Mauricie. Plus de **1700 personnes différentes** se sont déplacées pour venir voir les nombreux exposants, dont nous. Notre présence a été appréciée de plusieurs, puisque nos services sont parfois méconnus ou tout simplement mal compris.
- Salon des professionnels : 5 novembre 2018. Organisé par l'Appui Mauricie pour les professionnels qui gravitent autour des aidants ou des aînés. **206 personnes différentes** ont participé à l'événement.
- Brunch/conférence Bell Cause pour la cause : La Traverse du sentier de Nicolet, La Passerelle et La Chrysalide se sont unis une deuxième fois pour souligner la journée Bell Cause pour la cause en réunissant les gens de la population au Musée des religions pour un brunch/conférence. Les invités étaient M. Alain Bellemare, conférencier, M. Yves Blanchette, directeur du ROBMMQC pour le volet stigmatisation et les membres de la Locomotive. Cette rencontre a été très appréciée et **60 personnes différentes** y ont participé.

CRITÈRE 5 : *Démonstration de la réponse apportée aux besoins du milieu*

- 1. Périodes d'ouverture à la communauté desservie**

Les services d'hébergement et d'interventions téléphoniques sont ouverts et disponibles **24 heures** par jour, **7 jours** par semaine et **12 mois** par année. Donc, il s'agit de services continus sans fermeture. Aucune situation particulière n'a suspendu les services dans la dernière année.
- 2. Activités et outils d'information et de consultation**

Nous distribuons un **dépliant** qui est conçu pour faire la promotion des services offerts, présenter notre approche et démystifier la crise psychosociale.

Cette année nous avons changé notre image des 17 dernières années. Nous avons fait émerger la personne qui était prise dans son cocon à l'intérieur de notre papillon. Le déploiement de la personne au cœur de notre nom, La Chrysalide, démontre bien le prolongement de nos actions dans le rétablissement de la personne. La couleur ajoutée au logo nous laisse présager l'espoir des jours meilleurs. Merci à notre graphiste France Boucher de GALIA Communications.
- 3. Séminaires, site Internet et formations**

Le **site Internet** de l'organisme www.chrysalide.ca et la page Facebook sont bien actifs et la mise à jour est faite régulièrement. Notre programme de conférences et de formation est terminé. Nous allons développer un partenariat de formation avec la Traverse du sentier pour des groupes de personnes de la population intéressées à suivre les programmes d'autogestion J'avance! de l'organisme Revivre.

Les **conférences de promotion et de sensibilisation** auprès de la population et des organisations sont disponibles en tout temps sur demande.
- 4. Lien entre les activités réalisées et les besoins de la communauté**

Les liens entre les activités réalisées et les besoins de la communauté sont motivés par la **mission** même de l'organisme et se présentent sous la forme de diverses interventions identifiées et quantifiées dans la section des statistiques cliniques.

Dans ce volet en 2018-2019, nous avons fait des jardins communautaires avec la Ville de Bécancour et nous avons amené la participation de nos résidents quotidiennement. Il y a eu aussi des incroyables comestibles bien identifiés et mis au profit des citoyens de Bécancour.
- 5. Territoires desservis**

L'hébergement privilégie les provenances de la **MRC de Nicolet-Yamaska** et de la **MRC de Bécancour**, bien qu'une part importante des demandes provienne du grand **Trois-Rivières** et des environs. Nous pouvons facilement dire que le territoire de La Chrysalide est la zone centre du CIUSSS MCQ et les environs.

- 6. Nombre de personnes rejointes et taux de fréquentation**
- **Activités grand public :**
 - 4 Mai 2018 - Journée de rassemblement sur les enjeux de la légalisation du cannabis: 75
 - Semaine de la santé mentale du 7 au 13 mai 2018
 - Conférence de presse 22
 - Activité : Conférence « comprendre et maîtriser l'égo » : 72
 - 19 octobre 2018 - La Nuit des sans-abris Bécancour : 70
 - 4 novembre 2018 - Salon des aidants et aînés de la Mauricie 1700
 - 5 novembre 2018 - Salon des professionnels: 206
 - 31 janvier 2019 - Brunch/conférence Bell Cause pour la cause: 60

Total des personnes différentes pour les activités grand public : 2 205

Voir les détails des événements aux pages 13 et 14.

Les personnes rejointes par les activités régulières, individuelles et de groupe, ainsi que le taux de fréquentation, sont des informations précisées dans les statistiques d'hébergement (pages 32 à 40).

CRITÈRE 6 : Démonstration d'un fonctionnement démocratique, de la tenue des Assemblées générales annuelles et des réunions du Conseil d'administration

1. Le Conseil d'administration

Noms et provenance	Nombre de réunion
Président Monsieur Jacques Plouffe, membre sympathisant Retraité du secteur public (santé et services sociaux)	Réunions régulières : 7
Vice-président Monsieur Claude Béliveau, membre sympathisant Utilisateur de service/membre de la communauté	Réunions spéciales : 0
Trésorière Madame Sonia Caron, membre individuel Membre de la communauté	Assemblée générale : 1
Secrétaire Monsieur Daniel Boulay, membre individuel Retraité du secteur public (santé et services sociaux)	Temps de réunion
Administratrice Madame Yolande Courchesne, membre individuel Utilisatrice de service/membre de la communauté	Réunions régulières : 14.50 heures
Administratrice Madame Marie St-Aubin, membre individuel Membre de la communauté	Réunions spéciales : 0 heures
Administratrice	Assemblée générale : 1.91 heures

Madame Brigitte Tassé, membre individuel
Membre de la communauté



2. L'Assemblée générale annuelle

Date et lieu	Nombre membres présents
Lundi 18 juin 2018 à 14 h 45 Au Moulin Michel de la MRC de Bécancour, Gentilly	22

3. Les membres

Membres actifs 2018-2019
108

Un merci spécial...

... à toutes ces personnes qui appuient notre mission, qui s'impliquent ou qui par leur présence essentielle, donnent un sens à notre travail.

Membres individuels, membres sympathisants, partenaires...

Merci d'être là!

La direction, au nom de toute l'équipe



VIE DÉMOCRATIQUE

L'invitation² pour l'Assemblée générale annuelle

Assemblée générale

²L'invitation a été conformément adressée aux membres par voie postale et dans les journaux communautaires des territoires de Bécancour et de Nicolet-Yamaska.

annuelle

Invitation

La Chrysalide, Maison d'hébergement communautaire en santé mentale, est heureuse de vous inviter à sa 19^e Assemblée générale annuelle.

Date : Lundi 17 juin 2019

Heure : 13 h 30 visite au Musée des religions
15 h 00 Assemblée générale annuelle

Lieu : Musée des religions du monde
900, boul. Louis-Fréchette
Nicolet, QC J3T 1V5

Suite à l'assemblée générale annuelle, nous vous invitons à demeurer parmi nous afin de déguster hors-d'œuvre, canapés et amuse-bouche gourmands dans une ambiance conviviale, et ce, sous forme de cocktail dinatoire.

Lors de cette assemblée, nous procéderons à une élection : trois postes à combler.

Si un poste vous intéresse au sein de notre Conseil d'administration, veuillez nous aviser.

Si vous ne pouvez pas vous présenter à notre Assemblée générale annuelle et que vous voulez faire partie de notre équipe, vous pouvez nous signifier vos intentions par écrit.

Prière de confirmer votre présence au plus tard le vendredi 15 juin 2019 au 819-294-9292.

Bienvenue à tous et à toutes!

P.S. N'oubliez pas que pour vous prévaloir de votre droit de vote lors de l'Assemblée générale annuelle, vous devez être membre. Le coût de la carte de membre est de 5,00 \$

Chantal Laneuville
Directrice générale

Maggy Denis
Coordonnatrice clinique

VIE DÉMOCRATIQUE

Projet d'ordre du jour

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
LA CHRYSALIDE
Lundi 17 juin 2019 à 15 h**

Projet d'ordre du jour

1. Mot de bienvenue, vérification du quorum et ouverture de l'Assemblée;
 - a) Nomination d'un ou une secrétaire et d'un président ou d'une présidente d'Assemblée
 - b) Constatation de la régularité de l'avis de convocation
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'AGA du 17 juin 2019
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 18 juin 2018;
4. Présentation et adoption des états financiers vérifiés 2018-2019;
5. Présentation et adoption du rapport d'activité annuel 2018-2019;
6. Présentation et adoption des priorités d'actions 2019-2020;
7. Présentation des prévisions budgétaires 2019-2020;
8. Nomination du vérificateur externe pour 2019-2020;
9. Élection des membres du Conseil d'administration;
 - a) Nomination d'un président ou une présidente d'élection
 - b) Nomination d'un ou d'une secrétaire d'élection
 - c) Mises en nomination – trois (3) sièges à combler
 - d) Votes
10. Affaires diverses ;
11. Levée de l'Assemblée générale annuelle et heure de clôture.

VIE DÉMOCRATIQUE

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle précédente

18e Assemblée générale annuelle

La Chrysalide,
Maison d'hébergement communautaire en santé mentale

Lundi 18 juin 2018 à 14 h 45
Au Moulin Michel de la MRC Bécancour, Gentilly

Présences

Claude Béliveau v	Audette Giguère v
Mireille Berthiaume v	Jean-François Gravel v
Nathalie Boucher v	Sabryna Landry v
Daniel Boulay a	Chantal Laneuville e
Sonia Caron v	Christine Lefebvre v
Yolande Courchesne v	Jacques Plouffe a
Ginette Deshaies v	Lise Rivard v
Maggy Denis e	MarieSt-Aubin a
Késia Dubé e	Lauriann St-Pierre e
Stéphanie Dussablon v	Brigitte Tassé a
Fabienne Gauthier e	Jean-François Verrette p

Membres votants : 12 Membres administrateurs : 4 Membres employés : 5 Partenaire : 1
Total : 22 présences

Ordre du jour

- Mot de bienvenue, vérification du quorum et ouverture de l'Assemblée;**
 - Nomination d'un ou d'une secrétaire et d'un président ou une présidente d'assemblée
 - Constatation de la régularité de l'avis de convocation
- Lecture et adoption de l'ordre du jour du 18 juin 2018;**
- Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 5 juin 2017;**
- Présentation et adoption des états financiers vérifiés 2017-2018;**
- Présentation du rapport annuel d'activité 2017-2018;**
- Présentation et adoption des priorités d'action 2018-2019;**
- Présentation des prévisions budgétaires 2018-2019;**
- Nomination du vérificateur externe pour 2018-2019;**
- Élection des membres du Conseil d'administration;**
 - Nomination d'un président ou une présidente d'élection
 - Nomination d'un ou d'une secrétaire d'élection
 - Mises en nomination – cinq (5) sièges à combler
 - Votes
- Affaires diverses;**
- Levée de l'Assemblée générale annuelle et heure de clôture.**

1. Mot de bienvenue, vérification du quorum et ouverture de l'Assemblée

M. Jacques Plouffe nous souhaite la bienvenue. Il fait la lecture du mot du président. Chantal Laneuville et Maggy Denis font la lecture de leur mot respectif. Nous vérifions le quorum. Le quorum est constitué de 10 % des membres en règle pour un minimum de 10 membres votants présents à l'Assemblée générale. Le quorum est constaté.

a) Nomination d'un président et d'une secrétaire d'assemblée

Il est proposé par M. Jacques Plouffe, appuyé par M. Daniel Boulay, que le président d'assemblée soit M. Jean-François Verrette de la CDC de la MRC de Bécancour et que la secrétaire d'assemblée soit Chantal Laneuville. Accepté à l'unanimité.

b) Constatation de la régularité de l'avis de convocation

M. Jean-François Verrette vérifie que l'avis de convocation a paru en bonne et due forme et que tous les membres présents ont bien reçu leur invitation dans les 10 jours prévus. Chantal Laneuville confirme l'envoi d'invitations aux membres dans les délais et la parution dans les journaux locaux ainsi que le Courrier Sud.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Jean-François Verrette nous fait la lecture de l'ordre du jour. Après vérification, le point 10 Affaires diverses reste ouvert. Un changement est fait pour l'heure de l'Assemblée qui aurait dû être à 15 h au lieu de 17 h.

L'ordre du jour de la 18e Assemblée générale annuelle du 18 juin 2018 est proposé par M. Claude Béliveau et appuyé par Mme Ginette Deshaies. Accepté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption des procès-verbaux

3.a) Procès-verbal de la 17e Assemblée générale annuelle du 5 juin 2017.

M. Jean-François Verrette nous fait la lecture sommaire du procès-verbal de la 17e Assemblée générale annuelle du 5 juin 2017. Il y a correction aux points 2 et 3 où il y a eu confusion dans le nombre d'assemblées générales : Au point 2 nous aurions dû lire la 17e Assemblée générale annuelle et au point 3 nous aurions dû lire 16e Assemblée générale annuelle du 13 juin 2016.

Le procès-verbal de la 17e Assemblée générale annuelle du 5 juin 2017 est proposé par Mme Yolande Courchesne et appuyé par Mme Lise Rivard. Accepté à l'unanimité.

4. Présentation et adoption des états financiers vérifiés 2017-2018

Nous attendons M. Joël Mainville du Groupe RDL de Victoriaville. Après vérification, ce dernier ne viendra pas présenter les états financiers dû à un conflit d'horaire. Mme Brigitte Tassé, vice-présidente, nous fait la présentation des états financiers.

Un surplus de 19 856.00 \$ est réalisé au 31 mars 2018. Tous les surplus ont été affectés à trois projets différents soient l'achat d'un nouveau logiciel (banque de données) pour la compilation de nos statistiques : la formation Oméga et la réfection du toit de la bâtisse.

M. Boulay demande une clarification du terme « Immobilisation corporelle ». Chantal Laneuville explique le principe comptable de l'immobilisation, qui consiste à amortir des biens sur plusieurs années tel que les bâtisses, les véhicules, le mobilier et l'informatique selon une durée de vie.

Les états financiers vérifiés 2017-2018 sont proposés par M. Claude Béliveau, appuyés par M. Jean-François Gravel. Acceptés à l'unanimité.

5. Présentation du rapport annuel d'activité 2017-2018

Chantal Laneuville et Maggy Denis font la présentation du rapport d'activité annuel 2017-2018. Cette présentation est suivie d'une période de questions. Les gens présents sont satisfaits du rapport d'activité annuel qui est très explicite.

Le rapport d'activité annuelle 2017-2018 est proposé par M. Claude Béliveau, appuyé par Mme Brigitte Tassé. Accepté à l'unanimité.

6. Présentation et adoption des priorités d'action 2018-2019

Chantal Laneuville nous présente les priorités d'action 2018-2019.

RÉALISATION DES PRIORITÉS D'ACTION

Renouvellement des priorités 2018-2019

Priorités	Objectifs	MOYENS
1. Harmonisation de l'équipe	Réaliser le Plan d'action de l'équipe	<p>Réaliser l'année 2 de l'échéancier de la planification stratégique 2017-2020 de l'équipe.</p> <p>Planification biannuelle de journées de ressourcement d'équipe dans le but de suivre la progression des travaux engagés dans la planification stratégique 2017-2020 et voir aux besoins de formation.</p> <p>Dépôt des outils révisés et complétés : Guide du résident, Guide des tâches et responsabilités des intervenants, Manuel des employés et Politique de harcèlement.</p> <p>Mettre à jour le site internet et les réseaux sociaux.</p> <p>Élaboration d'un plan d'urgence.</p>
2. Expertise clinique	Développer notre expertise clinique	Sonder l'équipe sur les besoins cliniques, clarifier les rôles et responsabilités de chacun en lien avec le développement de l'expertise

	de manière continue	<p>clinique, identifier à travers une orientation écrite les ressources pertinentes et disponibles, puis les mécanismes de diffusion et d'accès;</p> <p>Inviter un conseiller clinique ou un expert pour le développement clinique des intervenants lors des journées de ressourcement;</p> <p>Rendre disponible la formation Omega;</p> <p>Mise à jour des cartes de compétence en RCR.</p>
3. Financement	Maintenir et développer des sources de financement alternatif complémentaire;	<p>Étudier les opportunités de financement spécifique à venir concernant le projet d'hébergement <i>d'observation-évaluation</i> 0-60 jours en collaboration avec le CIUSSS MCQ;</p> <p>Collaborer à l'organisation d'un tournoi de golf des partenaires avec La Ruche Aire Ouverte et la Passerelle.</p>
4 Promotion et sensibilisation	Sensibiliser la population et promouvoir l'organisme;	<p>Créer un « comité-promo » pour mettre à jour tous les outils promotionnels : image, cartes d'affaire, dépliants, enrouleur.</p> <p>Participer aux activités promotionnelles de la Table hébergement du ROBSM 04/17 auprès des divers programmes ciblés et directions du CIUSSS MCQ;</p>
5. Partenariats et collaboration	Consolider et maintenir des arrimages efficaces auprès des divers partenaires;	<p>Promouvoir notre ouverture à envisager le développement d'unités d'hébergement transitoire en santé mentale en Mauricie, auprès des instances concernées du CIUSSS MCQ;</p> <p>Participer aux chantiers du Réseau local de services (RLS) de la Table santé mentale adulte et dépendance du CIUSSS MCQ;</p> <p>Participer aux activités de formation croisées (échange d'intervenants entre les ressources), en fonction des intérêts de l'équipe, planifiées par la Table hébergement du ROBSM 04/17;</p> <p>Participer à la Table de concertation communautaire de Bécancour et collaborer aux travaux de divers comités formés.</p> <p>Collaborer avec les partenaires en santé mentale et dépendance des MRC de Bécancour et Nicolet-Yamaska dans des projets communs.</p>

Les priorités d'action 2018-2019 sont proposées par M. Daniel Boulay, appuyées par Mme Sonia Caron telles que suggérées ci-haut. Acceptées à l'unanimité.

7. Présentation des prévisions budgétaires 2018-2019

Mme Chantal Laneuville dépose les prévisions budgétaires 2018-2019. Les prévisions telles que présentées à l'assemblée sont déficitaires d'un montant de (-) 8 018.65 \$. Ce déficit s'explique par les affectations qui vont être utilisées au cours de l'année.

8. Nomination d'un vérificateur externe pour 2018-2019

Au cours de l'année, Chantal Laneuville a présenté au Conseil d'administration une soumission pour les trois prochaines années. Le Groupe RDL de Victoriaville était la firme qui nous offrait les meilleurs taux. Nous nous devons de tenir nos engagements pour les années 2018-2019 et 2019-2020.

Aucune proposition n'est alors exigée.

9. Élection des membres du Conseil d'Administration

a.) Nomination d'un président ou une présidente et d'un ou d'une secrétaire d'élection

M. Jacques Plouffe, appuyé de Mme Ginette Deshaies, propose M. Jean-François Verrette comme président d'élection. Accepté à l'unanimité.

M. Jacques Plouffe, appuyé de Mme Ginette Deshaies, propose Mme Chantal Laneuville comme secrétaire d'élection. Accepté à l'unanimité.

B.) Mises en nomination et élection

Une erreur s'est glissée dans le nombre de sièges libres. Nous aurions dû y retrouver cinq (5) sièges libres au lieu de trois (3). Il y a trois (3) membres sortants pour des mandats de 2 ans. Il y a deux (2) membres démissionnaires par mandat de 1 an.

M. Claude Béliveau se propose lui-même

Mme Brigitte Tassé propose

Mme Ginette Deshaies propose

Mme Marie-St-Aubin propose

M. Jacques Plouffe propose

M. Daniel Boulay

Mme Brigitte Tassé

Mme Sonia Caron

Mme Yolande Courchesne

Mme Yolande Courchesne accepte

Mme Sonia Caron accepte

Mme Brigitte Tassé accepte

M. Daniel Boulay accepte

M. Claude Béliveau, accepte

c.) Votes

Aucun vote n'est requis.

Félicitations à tous les nouveaux membres élus par acclamation. Le Conseil d'administration est complet et se compose de :

M. Claude Béliveau, membre sympathisant et utilisateur de service;
M. Daniel Boulay, membre individuel issu de la communauté;
Mme Sonia Caron, membre individuel issu de la communauté;
Mme Yolande Courchesne, membre individuel et utilisatrice de service;
M. Jacques Plouffe, membre sympathisant issu de la communauté;
Mme Marie St-Aubin, membre individuel issu de la communauté;
Mme Brigitte Tassé, membre individuel issu d'un organisme communautaire.

L'exécutif sera nommé lors de la première rencontre du Conseil d'administration en septembre prochain.

10. Affaires diverses

11. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée se fait à 16 h 40.

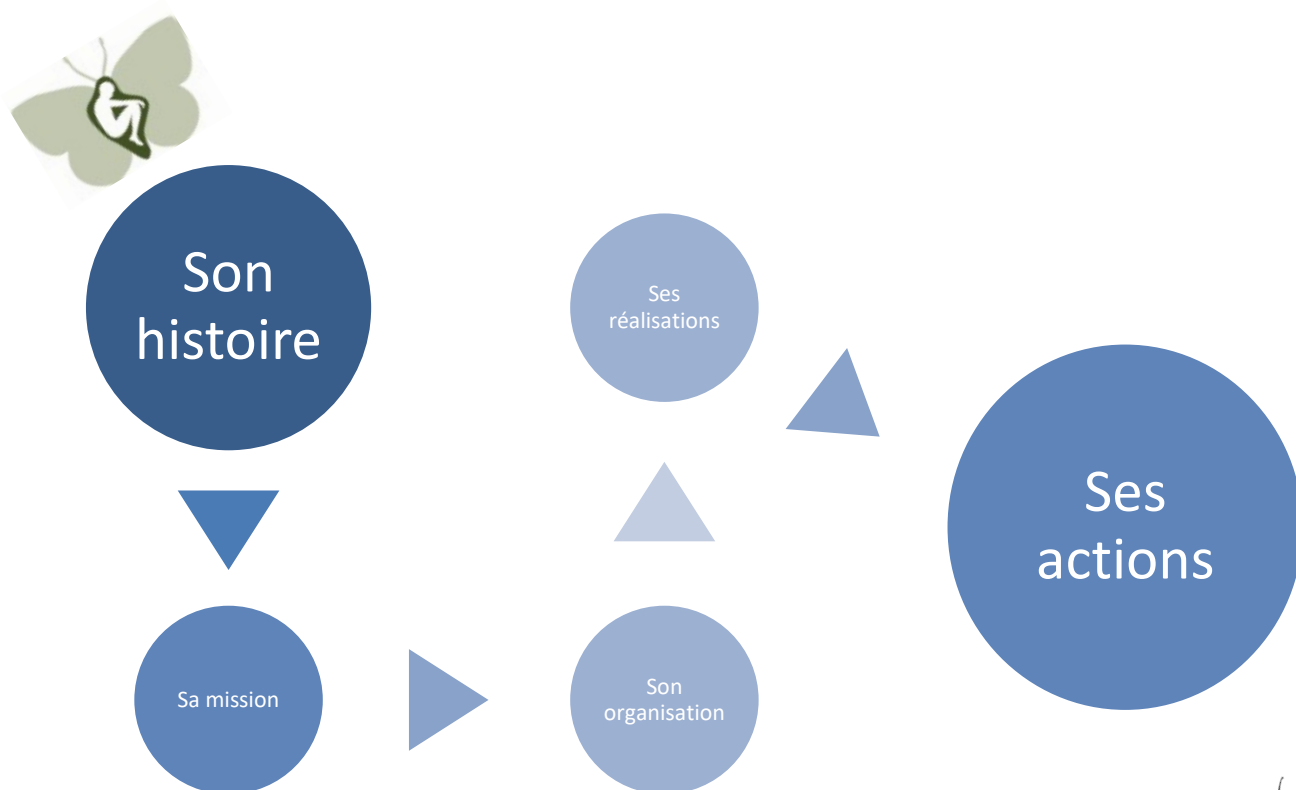
Mme Sonia Caron propose la levée de l'assemblée à 16 h 40. Proposition adoptée à l'unanimité.

Chantal Laneuville, secrétaire d'assemblée

La Chrysalide

Maison d'hébergement communautaire en santé mentale

Un espace d'humanité...



Historique et contexte

En 1997, lors de la dernière vague de désinstitutionalisation dans le secteur de la santé mentale, un Comité d'actualisation de zone en santé mentale constate l'absence d'une ressource d'hébergement sur les territoires Bécancour et Nicolet-Yamaska. Suite à la fermeture des lits psychiatriques et du service de centre de jour à l'hôpital Christ-Roi de Nicolet, les ressources en santé mentale manquent considérablement, tenant compte de l'immensité du territoire qui s'étend au-delà de Fortierville à Pierreville en bordure de l'autoroute 20 et du fleuve St-Laurent. Les organismes communautaires en santé mentale déplorent les conditions de vie, l'instabilité et la vulnérabilité des personnes en logement, les groupes supportant les membres de l'entourage de la personne atteinte demandent des ressources leur permettant des répit et les intervenants psychosociaux des CLSC soulignent un besoin d'accès à des lits de crise temporaires. Le syndrome de la « porte tournante », par lequel les personnes vulnérables sont précipitées entre l'hôpital, les familles et les échecs en logement, fragilise les ressources et les liens. Dans ce contexte, les ressources d'hébergement communautaire deviennent des solutions incontournables et essentielles, répondant aux critères tels que l'accessibilité, la proximité, la rentabilité et l'efficacité.

Alors, le 13 décembre 2000, un comité provisoire présente à la Régie régionale le projet de mise en place d'une ressource d'hébergement communautaire en santé mentale sur le territoire. Au premier jour de printemps 2001, la Régie régionale rend une réponse favorable. Dix partenaires, comprenant les CLSC, le Centre d'intégration communautaire, La Ruche Aire Ouverte et La Passerelle, œuvrant tant dans le secteur communautaire que dans le réseau public, concrétisent leur volonté d'action le 25 avril en formant le premier Conseil d'administration provisoire de la ressource. Ils unissent leurs efforts et s'impliquent généreusement dans différents comités. En cours de route, la mission de l'organisme s'élargit de l'hébergement transitoire en santé mentale au mandat de crise psychosociale, afin de répondre à la diversité des besoins de la population. Le 29 mai 2001, c'est l'obtention des lettres patentes et l'officialisation de la ressource sous la bannière « *La Chrysalide, Maison d'hébergement communautaire en santé mentale* ». Le Conseil d'administration provisoire passe le flambeau au premier véritable Conseil d'Administration le 24 octobre 2001 lors de l'assemblée générale de fondation. Le 12 décembre 2001, La Chrysalide est opérationnelle et reçoit le jour même ses deux premiers résidents. La maison devait être rénovée et adaptée. Alors, c'est dans un lieu loué dans le secteur Bécancour que l'équipe offrira les premiers services pendant près d'un an. La maison qui allait abriter l'organisme, subventionné par la Société d'habitation du Québec, est restaurée de la cave au grenier pendant l'été 2002. Finalement, le 31 octobre de cette même année, l'équipe et les résidents présents emménagent dans cette paisible et chaleureuse maison au 2150, Nicolas-Perrot à Bécancour.

Le nom de « *La Chrysalide* » est une analogie riche de sens. En fait, une chrysalide est un cocon, c'est-à-dire l'état transitoire entre la chenille et le papillon. Parallèlement, les racines du mot « *crise* », c'est-à-dire « *Krisis* », signifient à la fois une opportunité, un risque et un changement. Effectivement, la crise psychosociale est une opportunité de transformation. Alors, métaphoriquement une chrysalide représente cette métamorphose, cette transition entre deux situations, l'organisme se voulant également une option temporaire qui doit mener vers des solutions stables. Le logo représente la superposition d'une personne et d'un papillon. La couleur verte symbolise ici l'espoir. Les ailes illustrées en fond peuvent évoquer le potentiel et l'autonomie. La position de la personne, enveloppée de son cocon temporaire, peut représenter l'introspection, et nous rappelle que cette personne est le centre de toute démarche.

Mission et orientations

1. Mission

La ressource La Chrysalide MHCSM poursuit une mission de transformation sociale correspondant aux critères de l'Action communautaire autonome découlant de la troisième partie de la Loi sur les compagnies du Québec sur le statut d'organisme à but non lucratif. Ses orientations, son administration, ses activités, et ses services proviennent de son fonctionnement démocratique et de sa vie associative. Ses approches se motivent à partir de divers constats sociaux, s'adaptent selon les besoins émergents de la personne en interaction avec son environnement socio-économique, et progressent en s'appuyant sur des modèles de gestion comme des modèles cliniques reconnus, efficaces et éprouvés.

Cette mission comporte les spécificités suivantes, inscrites dans la chartre de la corporation :

- a. Offrir aux personnes en situation de crise psychosociale des districts de la MRC de Bécancour et de Nicolet-Yamaska des services d'hébergement communautaire de dépannage et de court terme;
- b. S'assurer que les personnes hébergées bénéficient de services intégrés et adaptés à leurs besoins en les référant ou les accompagnant s'il y a lieu, vers les ressources appropriées;
- c. Contribuer à ce que chaque personne hébergée se mette en action, dans un processus de prise en charge par elle-même;
- d. Sensibiliser la population aux réalités des personnes en situation de crise afin de faciliter leur intégration sociale;
- e. Collaborer au développement de nouveaux services permettant de répondre aux besoins de personnes vivant des problèmes de santé mentale.

2. Interventions

Les interventions inhérentes à cette mission prennent la forme d'actions sociales, interpersonnelles et systémiques pouvant se résumer ainsi :

- a. Agir, en conjuguant l'alliance avec la personne et la concertation des partenaires, sur les vulnérabilités et la détresse (les facteurs de risque et la dangerosité) en interpellant les forces et les ressources (la résilience et les facteurs de protection);
- b. Aider la personne à explorer des opportunités de changement, à prioriser des objectifs, à structurer des démarches concrètes et à maintenir ses motivations;
- c. Valider la personne et réfléchir ensemble sur le sens et l'intensité des expériences vécues;
- d. Guider les prises de conscience et l'expression des besoins, favorisant ainsi la connaissance de soi et la conscience de l'autre;
- e. Informer la personne et promouvoir la capacité à faire des choix éclairés;
- f. Soutenir les habiletés personnelles, interpersonnelles et fonctionnelles au service de l'autonomisation, de la coopération et de la responsabilisation;
- g. Encourager l'émergence d'un projet de vie et la prise de pouvoir sur sa vie, et ainsi valoriser l'initiative, l'effort et le progrès dans l'amélioration de ses conditions de vie;
- h. Cibler les ruptures sociales, qu'elles soient conflictuelles ou déficitaires, afin d'initier des liens, des dialogues et des engagements réciproques entre les acteurs concernés.

3. Critères et admissions

La personne doit adhérer aux principes suivants afin d'être admise en hébergement :

- a. **Répondre à la mission de l'organisme** : Notre mission s'adresse aux personnes adultes qui vivent une situation de crise psychosociale (incluant la crise suicidaire), avec ou sans diagnostic se référant à l'urgence sociale ou à la crise psychopathologique (excluant toutefois la crise psychiatrique et l'état d'intoxication, qui sont des facteurs devant être stabilisés préalablement);
- b. **Répondre aux critères d'hébergement** : Nos critères d'hébergement sont le volontariat, la sécurité, la collaboration, la mobilisation, l'autonomie, la sobriété et la cohabitation;
- c. **Répondre au processus d'admission** : La personne doit nous téléphoner pour faire une demande d'hébergement pour être admise rapidement dans un délai de 24 heures à 48 heures. L'hébergement sera planifié, parfois en collaboration avec le partenaire-référant. La Chrysalide MHCSM ajuste sa méthode de gestion des lits disponibles de manière à potentialiser le taux de fréquentation tout en s'assurant de privilégier les territoires indiqués dans sa mission (accessibilité et durée de l'hébergement).

4. Quelques définitions de concepts-guides

- a. **La crise psychosociale** : *« Il s'agit d'une période habituellement courte de déséquilibre psychologique, alors qu'une personne est confrontée à un événement inattendu ou appréhendé qu'elle perçoit comme menaçant pour son intégrité physique et/ou psychologique. La durée est variable, mais la crise a toujours un début et une fin. Il y a nécessairement un facteur déclenchant, qu'il soit interne ou externe. L'interprétation qui est faite d'un événement peut précipiter une crise et influencer son intensité et sa durée. »*³
- b. **L'intervention de crise (Loi 21)** : *« L'intervention de crise consiste en une intervention immédiate, brève et directive qui se module selon le type de crise, les caractéristiques de la personne et celles de son entourage. Elle vise à stabiliser l'état de la personne ou de son environnement en lien avec la situation de crise. Ce type d'intervention peut impliquer l'exploration de la situation et l'estimation des conséquences possibles, par exemple, le potentiel de dangerosité, le risque suicidaire ou le risque de décompensation, le désamorçage, le soutien, l'enseignement de stratégies d'adaptation pour composer avec la situation vécue ainsi que l'orientation vers les services ou les soins les plus appropriés aux besoins. »*⁴
- c. **Les valeurs de l'intervention de crise** : *« En intervention de crise, dans un contexte de problèmes sociaux et psychologiques variés, l'accueil et l'écoute sont primordiaux, sinon déterminants, pouvant avoir un impact majeur sur la vie des personnes en détresse et les proches. De plus, bien implantés dans nos communautés, nous misons sur la reconnaissance et la valorisation du potentiel des individus, mettant l'accent sur le partage des responsabilités individuelles et collectives, sollicitant la collaboration et la complémentarité des ressources d'aide formelles et informelles. »*⁵
- d. **Le sens développemental de la crise** : *« Le développement se poursuit durant toute la vie adulte, parfois sous la forme de crises. Celles-ci peuvent condenser toute une série de significations qui*

³ Tiré du Guide de traitement bref et de coordination des services : Intervenir auprès d'une clientèle présentant une organisation limite de la personnalité dans un contexte de crise (Institut universitaire en santé mentale de Québec, 2012)

⁴ Tiré du site web de l'ordre des psychologues du Québec (Loi 21)

⁵ RESCICQ (2013), Offre de services, p.12

réactivent les grands chantiers du développement humain [attachement, estime de soi, désir-éthique]. Elles n'en contiennent pas moins une part plus ou moins grande de germes de transformation qui ouvrent au sujet des horizons nouveaux pour la suite de son itinéraire. Il nous appartient de soutenir ceux qui nous consultent dans cette quête de sens, dans cette recherche de cohérence, qui illuminent l'essence de la vie humaine. [...] Jamais autant de connaissances n'ont été disponibles. Elles éclairent la complexité inaliénable de la psyché et soulèvent davantage de questions fondamentales qu'elles n'apportent de réponses. Au même moment, jamais la pratique n'a autant été soumise aux pressions de l'utilitarisme à court terme, lequel se fonde parfois sur le déni de la complexité. [...] Outre notre présence à chacun de nos clients, la dignité de notre pratique repose sur la défense de la singularité absolue du sujet et de sa quête inaltérable de sens. »⁶

5. Nos services

- a. Un lieu d'hébergement temporaire (9 lits; 24/7) avec repas;
- b. Des Plans d'action Individualisés, adaptés à la personne, ses besoins et son contexte;
- c. Un accompagnement intensif;
- d. Des interventions de soutien et d'accompagnement, formelles et informelles;
- e. Des animations ponctuelles d'ateliers, de discussions ou de sorties;
- f. Un encadrement flexible qui favorise la collaboration, la sécurité et la cohabitation;
- g. Une présence constante d'un intervenant disponible;
- h. Une vie de groupe communautaire participative;
- i. Un accès à l'information et à la référence;
- j. Une gestion sécuritaire de la médication;
- k. Des conférences de promotion, d'information et de sensibilisation.

6. **Les frais de séjour** : La Chrysalide MHCSM est un organisme à but non lucratif. Les frais de séjour ne sont qu'une contribution financière à l'hébergement fixés à 16,00 \$ par nuit. Ce n'est pas un coût de traitement et ce n'est pas un critère d'admission. L'incapacité de verser cette contribution n'est pas un motif d'exclusion. Si la personne bénéficie de l'aide sociale, une démarche nécessitant un rapport médical signifiant un diagnostic, un besoin et une référence nous permet le remboursement des frais de séjour par le CLE. Cette démarche est possible grâce à la politique d'Emploi Québec R-88. Cette politique permet le remboursement des frais lorsque la personne doit dormir ailleurs que son domicile et, ce, dans le cadre d'un traitement médical.

7. Fonctionnement et horaire

- Voir le « Guide du résident » en annexe.

8. Territoires privilégiés

- La Chrysalide MHCSM privilégie les demandes des territoires de la MRC de Bécancour et de la MRC de Nicolet-Yamaska.

La Chrysalide MHCSM, c'est...

⁶ Delisle, G. (2004); *Conclusion*, Les pathologies de la personnalité, perspective développementale, Les Éditions du CIG.

Une équipe

Des interventions

Des demandes d'hébergement

Des partenariats

Des services

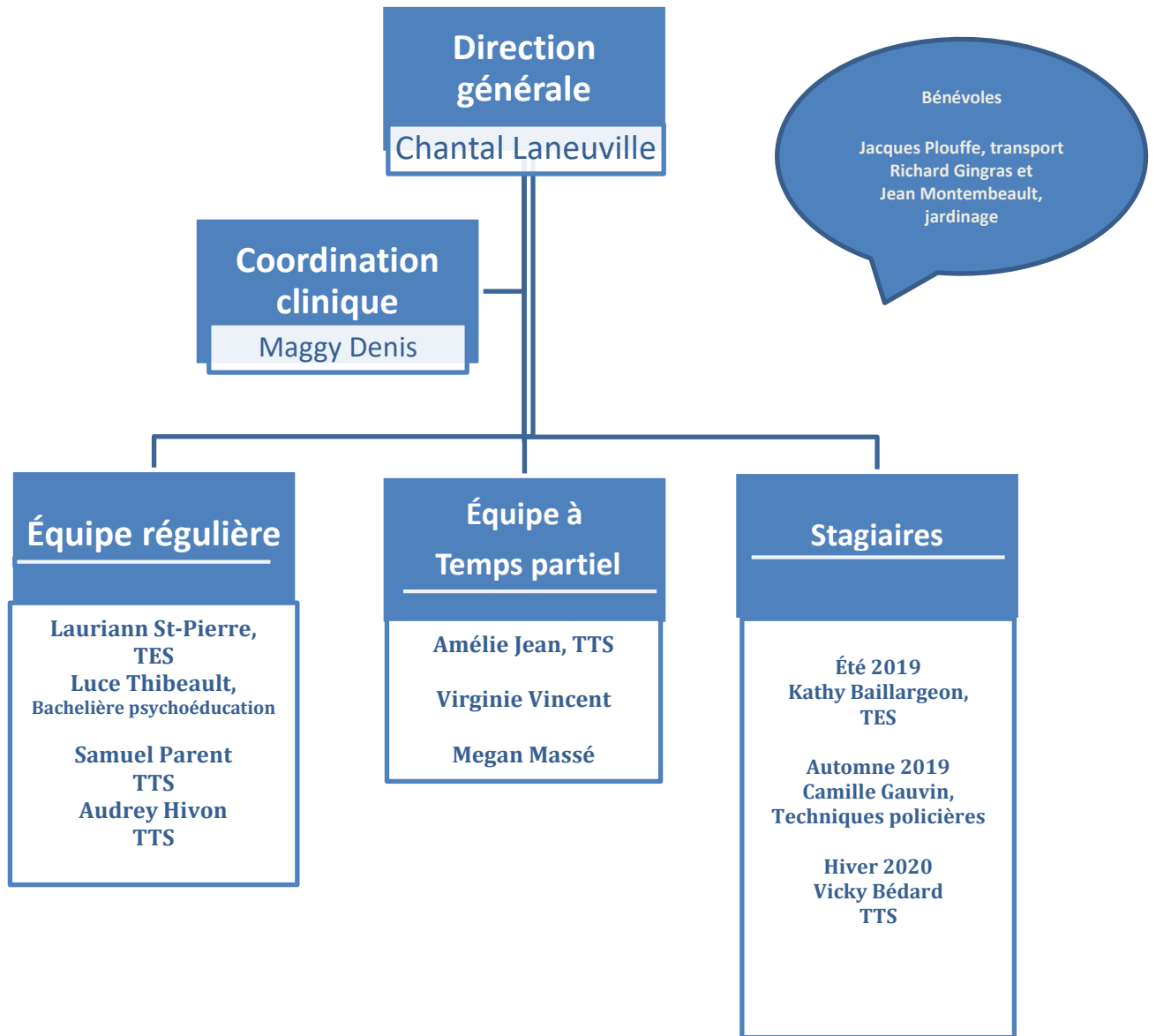
Des mobilisations

Des priorités d'action

...pour la personne!



Équipe



Merci spécial aux membres de l'équipe qui nous ont quittés en cours d'année
Alexandra Trépanier, Benoit Duplessis et Mégan Laplante

Hébergement

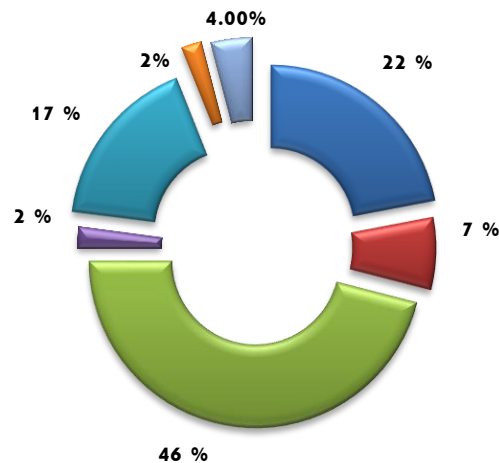
Bilan des interventions

Types	Interventions	Personnes
Appels téléphoniques (interventions)	1000	261
Concertations téléphoniques (partenaires)	742	190
Entrevues individuelles	3925	177
Entrevues concertées avec un partenaire	72	37
Entrevues familiales/impliquant l'entourage	15	11
Entrevues dans le milieu	0	0
Ateliers/activités planifiées (groupe)	865	139
Accompagnement/transport	31	11
Plans d'action individualisés (PAI)	246	104
Plan de services intégrés (PSI)	2	2
Plan de soutien externe (brefs suivis post-hébergement)	0	0

Admissions en hébergement

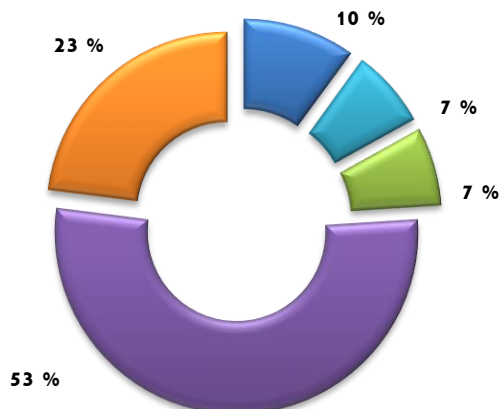
Références

- Autoréférence
- Membre de l'entourage
- CIUSSS MCQ
- Policiers
- Organismes communautaires
- Professionnels privés
- Inconnu



Admissions en hébergement

Provenances des personnes

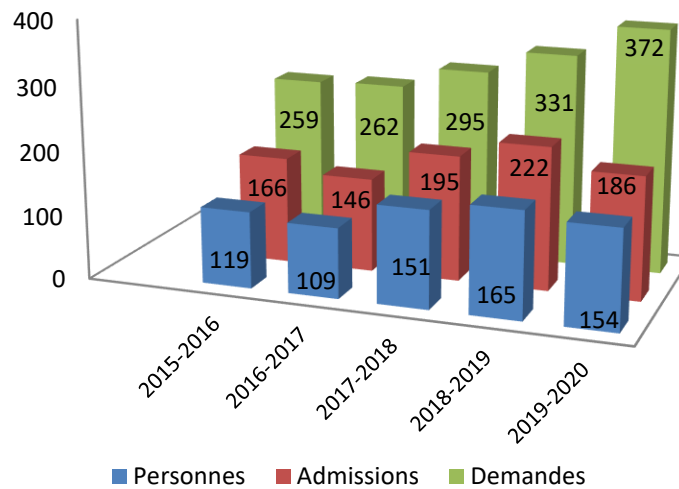


- MRC Bécancour / Centre-du-Québec
- MRC Nicolet-Yamaska / Centre-du-Québec
- Autre MRC / Centre du Québec
- Autre MRC / Mauricie
- Autre MRC / Autre région et inconnu

Indicateurs	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
<i>Demandes d'hébergement⁷</i>	259	262	295	331	372
<i>Admissions en hébergement</i>	166	146	195	222	186
<i>Personnes différentes admises</i>	119	109	151	165	154
<i>Taux d'occupation des 9 lits</i> <i>Calculé à partir du potentiel 3 285 (9 lits x 365 jours)</i>	65 %	70 %	72 %	74 %	72 %
<i>Durée moyenne des séjours</i>	14 nuits	16 nuits	12 nuits	11 nuits	13 nuits

Durée des séjours en hébergement

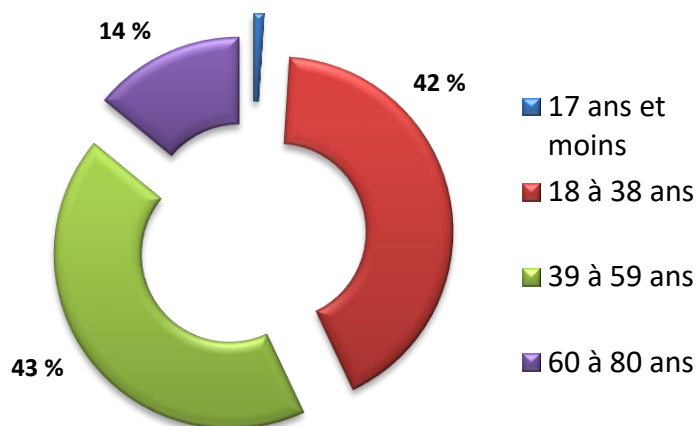
<i>0,5 à 2 jours :</i>	19 %	22 %	28 %	43 %	27 %
<i>3 à 6 jours :</i>	27 %	25 %	22 %	18 %	19 %
<i>7 à 14 jours :</i>	23 %	23 %	27 %	18 %	25 %
<i>15 à 30 jours :</i>	22 %	17 %	15 %	11 %	19 %
<i>31 à 62 jours :</i>	7 %	10 %	7 %	9 %	8 %
<i>63 à 126 jours :</i>	1 %	2 %	21 %	2 %	2 %
<i>127 jours et plus :</i>	1 %	1 %	0.5 %	0 %	0 %



⁷ Nous pouvons constater que plusieurs demandes d'hébergement ne se concrétisent pas en admission. Ce phénomène est explicable par les variables suivantes : 1. L'état ou les besoins de la personne nécessitaient une réorientation vers des services plus appropriés ou plus accessibles; 2. La personne était ambivalente à intégrer l'hébergement et nous dépassions la limite de 48 heures pour réserver la place; 3. La personne pouvait être sur une liste d'attente et son besoin s'était dissipé au moment de la relance.

Admissions en hébergement

Groupes d'âges

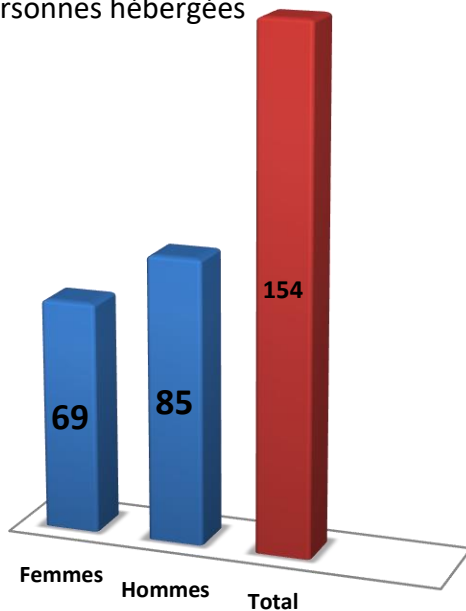


Admissions en hébergement

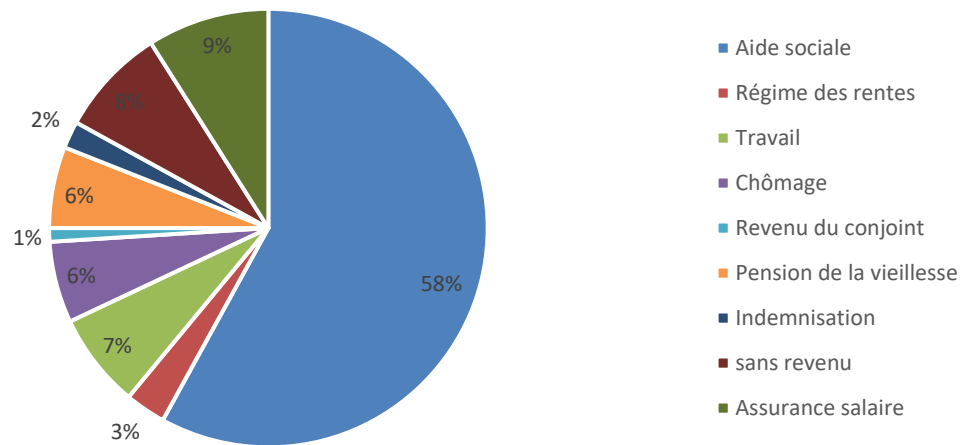
Nombre de personnes différentes hébergées

■ Proportions des sexes

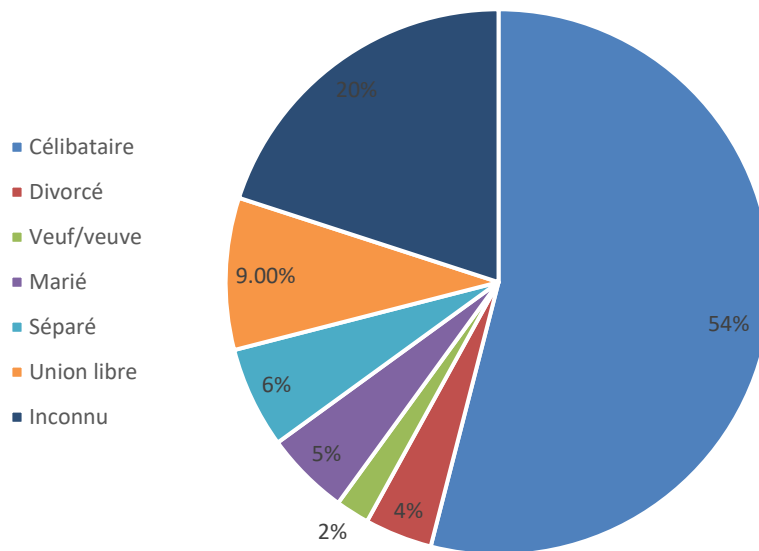
■ Personnes hébergées



Demandes d'hébergement Situation économique de la personne



Demandes d'hébergement Situation sociale de la personne







Situations cliniques

Mandat de protection et d'encadrement

Situations	Demandes
Risques d'agression	10
Risques d'auto-agression	66
Réinsertion sociale post-réadaptation	22
Réinsertion sociale post-hospitalisation	39
Urgence sociale (revenu/logement)	133

Situations cliniques

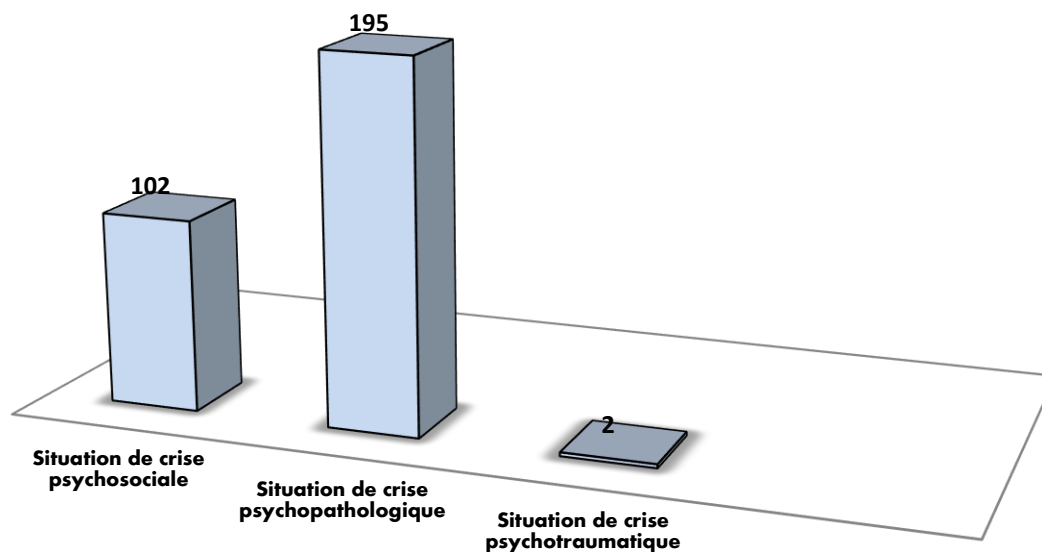
Grille d'estimation de la dangerosité suicidaire

Codes	Urgence	Estimations finales
	Danger absent	8
	Danger faible	32
	Danger grave à court terme	37
	Danger grave et imminent	1

TOTAUX : **78** estimations

Situations cliniques

Motifs de la demande initiale selon la typologie⁸ de la crise



Crise psychosociale

La demande d'hébergement est motivée par la présence d'une détresse provoquée par une situation problématique. Le déclencheur est souvent associé à une perte, une rupture, une transition ou une série d'événements concomitants.

Crise psychopathologique

La demande d'hébergement est motivée par une vulnérabilité psychologique ou des problèmes de santé mentale, expliquant l'ampleur de la détresse et le recours à des solutions inefficaces.

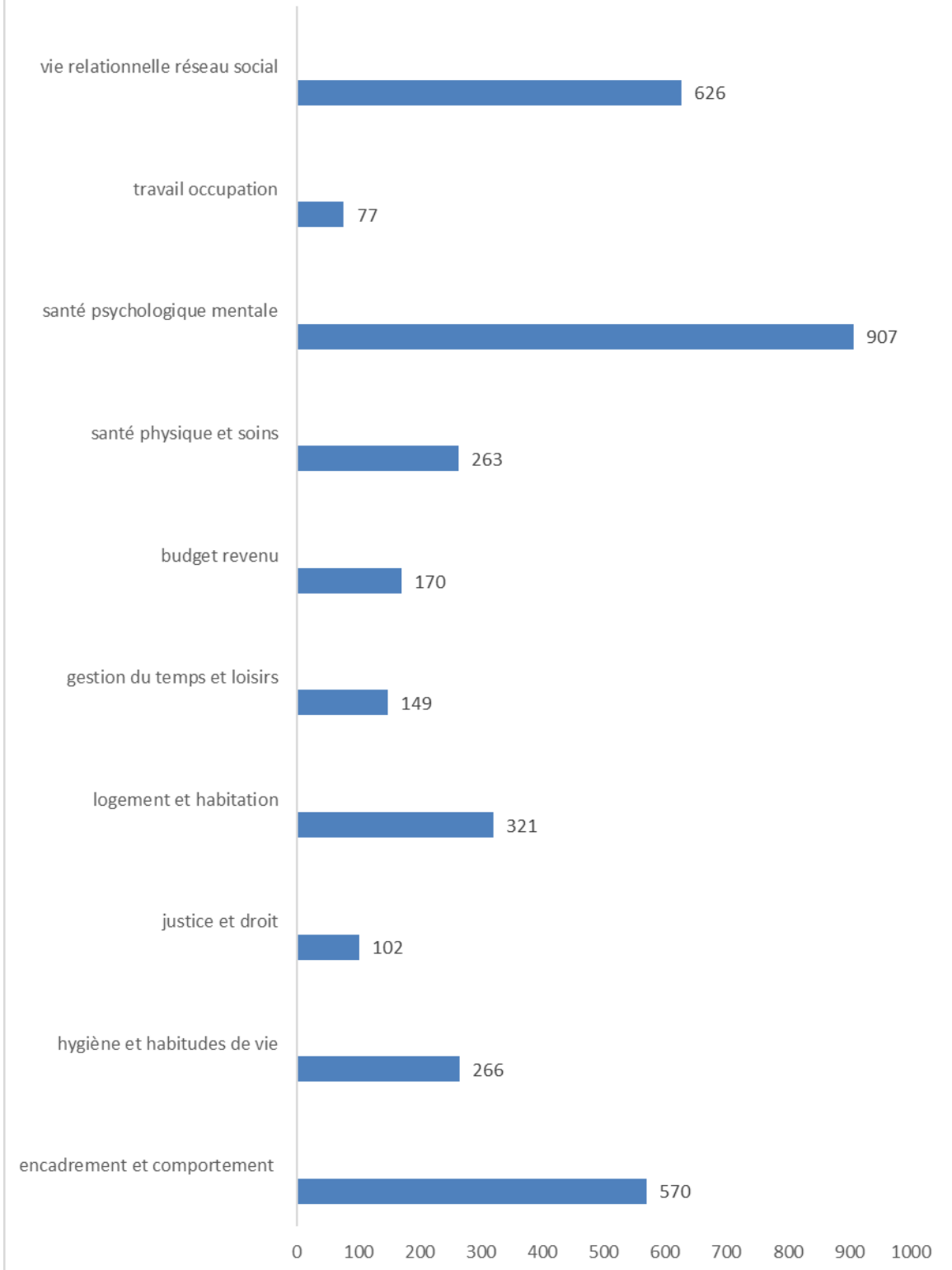
Crise psychotraumatique

La demande d'hébergement est motivée par un événement subit, arbitraire et violent. D'une sévérité sans précédent, la menace et la réaction de peur à l'événement traumatique sont déterminantes.

⁸ Définitions de la typologie de la crise tirées et adaptées de Séguin, M. et Chawky, N. (2015)

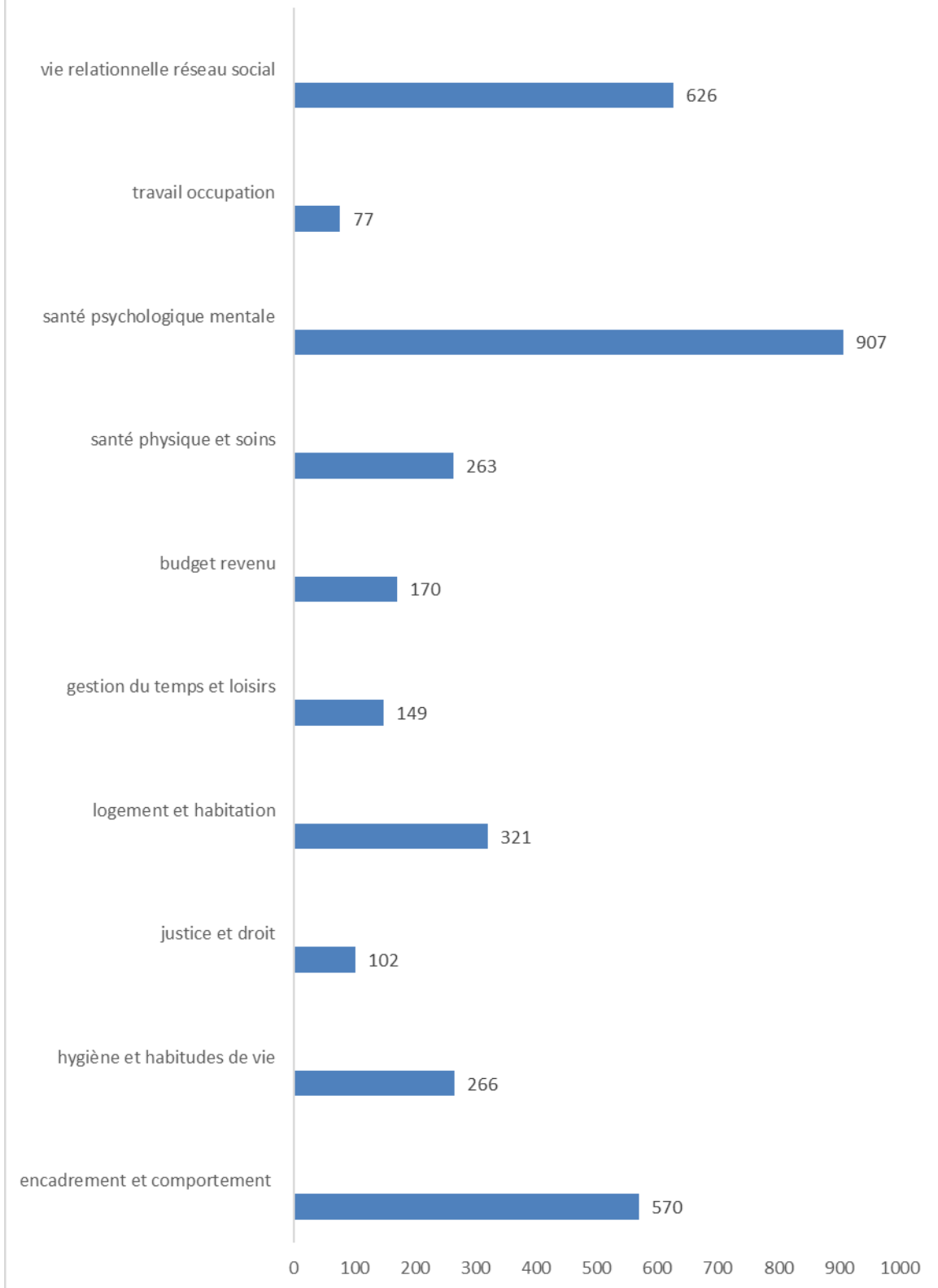
Situations cliniques

Besoins psychosociaux exprimés/ ciblés lors des interventions



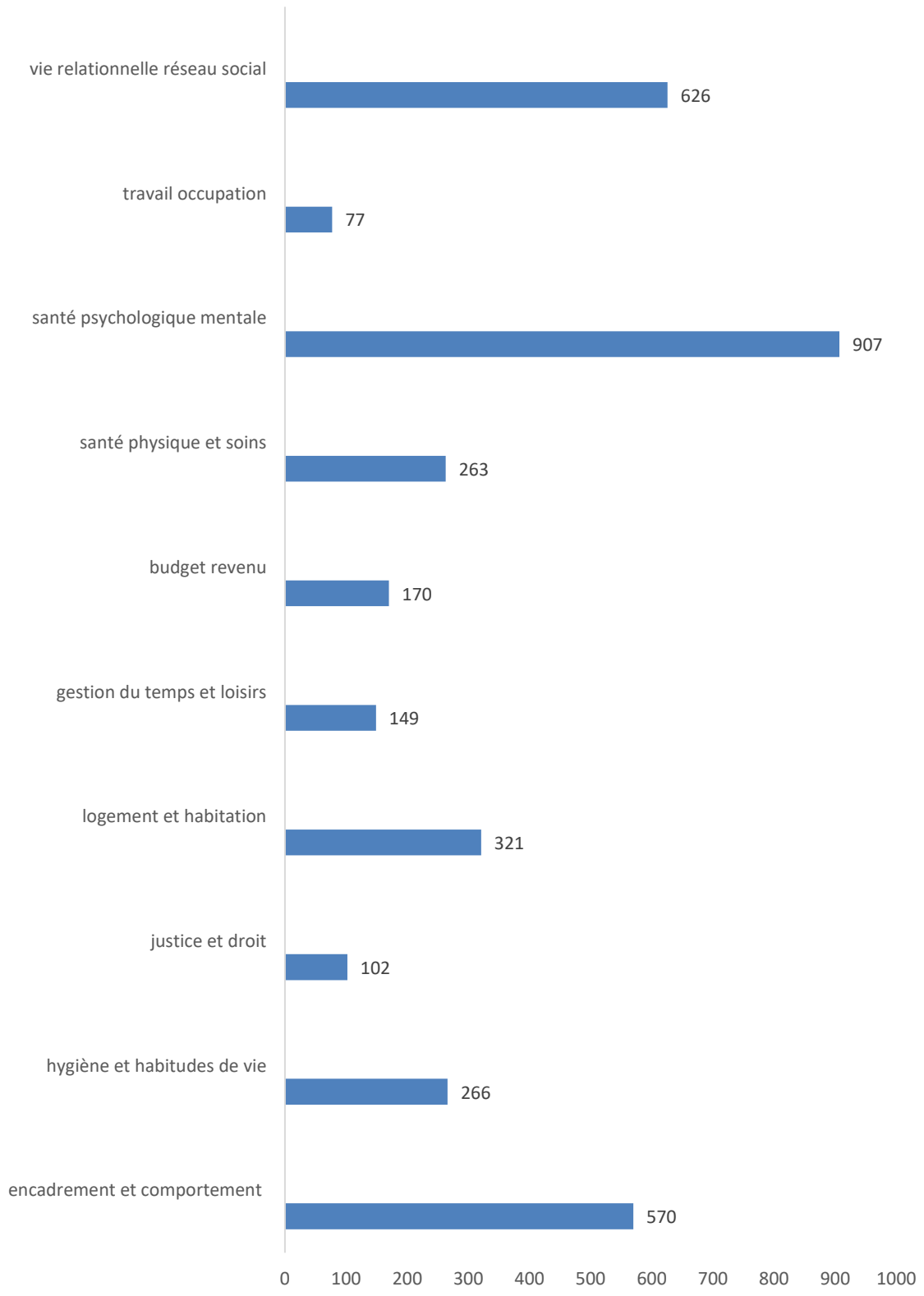
Situations cliniques

Besoins psychosociaux exprimés / ciblés lors des interventions



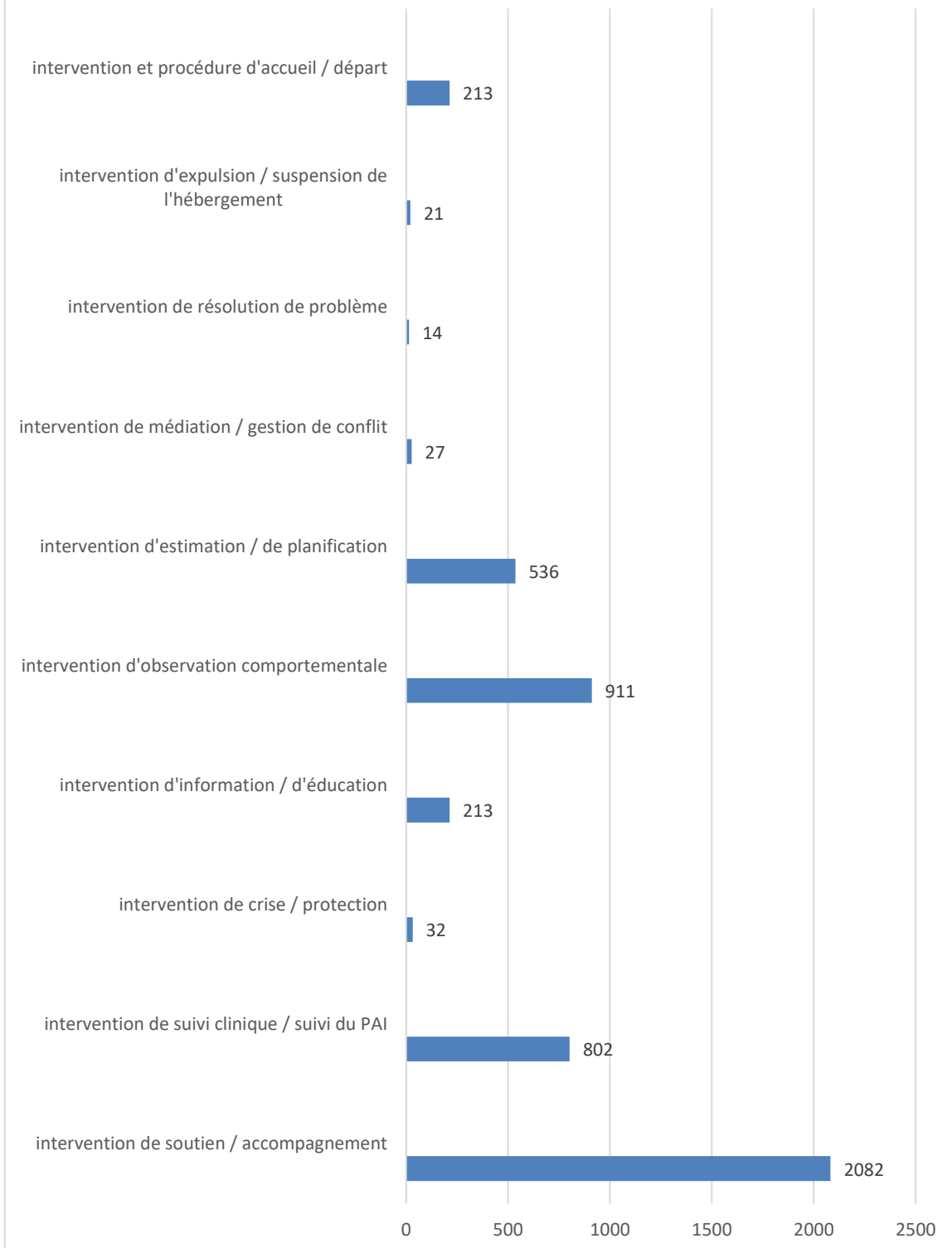
Situations cliniques

Besoins psychosociaux exprimés / ciblés lors des interventions



Situations cliniques

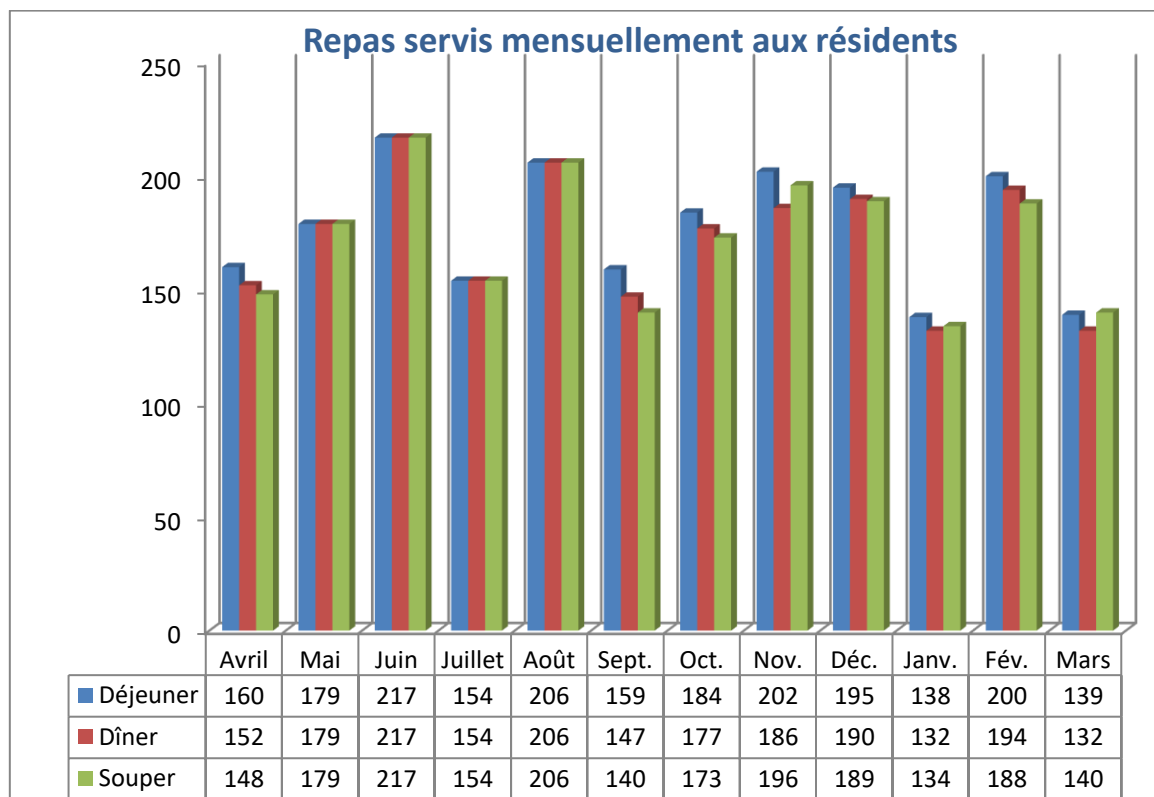
Interventions psychosociales en réponse aux besoins



Statistiques des repas

Total des repas servis : 6105

MOIS	Résident Déjeuner	Personnel Déjeuner	Résident Dîner	Personnel Dîner	Résident Souper	Personnel Souper
Avril	160	0	152	3	148	3
Mai	179	0	179	0	179	1
Juin	217	0	217	12	217	5
Juillet	154	0	154	9	154	1
Août	206	0	206	6	206	0
Septembre	159	0	147	30	140	26
Octobre	184	1	177	31	173	18
Novembre	202	2	186	51	196	22
Décembre	195	0	190	53	189	16
Janvier	138	1	132	64	134	13
Février	200	2	194	60	188	21
Mars	139	2	139	41	140	9
TOTAUX	2133	8	2056	360	1916	135



Appréciation des services

Il est à noter la présence d'une marge d'erreur quant aux résultats de la compilation des appréciations des services, car certaines d'entre elles étaient incomplètes.

CRITÈRES \ APPRÉCIATION	Totalement en désaccord	Plutôt en désaccord	Moyennement d'accord	Plutôt d'accord	Totalement en accord
1. J'ai été bien accueilli.		1		10	78
2. L'approche était pertinente.		1		22	65
3. Les règlements sont pertinents.			7	17	66
4. J'ai apprécié la vie de groupe. (cohabitation, tâches)	1		4	24	60
5. J'ai apprécié les lieux. (maison, ambiance, propreté)			5	13	71
6. Ma chambre était adéquate.			1	16	71
7. Les repas étaient adéquats.			9	19	58
8. Mon séjour a été utile.		2	5	15	64
9. J'ai été écouté et compris.			5	22	60
10. Je recommande les services.		1	2	6	77

Appréciation des services (suite)

La majorité des personnes hébergées écrivent des commentaires d'appréciation et d'encouragement dans le formulaire d'évaluation des services. Parfois, certaines personnes précisent des suggestions. Voici donc les suggestions qui sont ressorties majoritairement dans nos formulaires d'appréciation des services :

Commentaires
<i>Avoir un autre téléviseur avec le câble</i>
<i>Plus de souplesse dans les règlements</i>
<i>Vérifier l'état des chambres</i>
<i>Prendre plus de temps avec les nouveaux résidents</i>
<i>Offrir plus de choix de collations</i>

MOBILISATIONS

Formations, réunions et ressourcement

Formations reçues		
	Inscriptions	Heures
Formation OMEGA pacification	2	8
Les bonnes pratiques d'intervention en contexte suicidaire	4	24
Journée régionale en prévention du suicide	2	7,5
Secouriste en milieu de travail RCR	4	14

Intervenir auprès des hommes	2	14
Forum provincial sur les agressions sexuelles et la violence conjugale	1	8.5
Hygiène et salubrité alimentaire	1	16
Cap sur la famille	2	15
Conférence Favoriser le mieux-être dans le milieu de travail ENAP	2	4
Colloque RESICQ	2	16



Activités d'équipe

	Réunions	Heures
Réunion d'équipe mensuelle	6	21
Journée de ressourcement	1	7.5

VIE ASSOCIATIVE

Regroupements et associations

Affiliation	Partenaires/associations/regroupements	Délégations	Mandats
Local	Corporation de développement communautaire (CDC) de Bécancour	Chantal Laneuville	TCCB
	Réseau local de services (RLS) du CIUSSS MCQ	Chantal Laneuville Maggy Denis	Table santé mentale et dépendance/Suivi étroit/PSI

Régional	Regroupement des organismes de base en santé mentale des régions 04-17 (ROBSM)	Chantal Laneuvill Maggy Denis	Crise psychosociale Table hébergement <i>La Chrysalide</i> <small>m. h. c. s. m. centre de crise 24/7</small>
	Fédération des OSBL de la Mauricie et du Centre-du-Québec	X	X
	Fédération des coopératives d'habitation de la Mauricie et du Centre-du-Québec	X	X
	Centraide Centre-du-Québec	X	X
National	Regroupement des ressources communautaires d'intervention de crise du Québec (RESCICQ)	Chantal Laneuvill	Réunions des groupes membres
	Réseau Québécois des OSBL d'habitation	X	X
	Association québécoise des centre d'intervention en dépendance (AQCID)	X	X
	Association québécoise de prévention du suicide (AQPS)	X	X

X = Aucune délégation ou implication particulière

RÉALISATION DES PRIORITÉS D'ACTION

Bilan des priorités 2018-2019

Priorités	Objectifs	MOYENS
1. Harmonisation de l'équipe	Réaliser le Plan d'action de l'équipe	<p>Réalisation de l'année 2 de l'échéancier de la planification stratégique 2017-2020 de l'équipe.</p> <p>Réalisation : Poursuite des objectifs triennaux.</p> <p>Planification biannuelle de journées de ressourcement d'équipe dans le but de suivre la progression des travaux engagés dans la planification stratégique 2017-2020 et voir aux besoins de formation.</p>

Réalisation : Automne 2018 : Journée de ressourcement double (jour, équipe régulière et soir, équipe temps partiel) pour une rétrospective et post-vention sur les interventions de crise de l'été. M. Robert Ayotte d'Accord Mauricie anime une formation sur l'intervention en situation de crise.

Printemps 2019 : Journée de ressourcement axée sur la priorisation des urgences. Mme Lyne Turgeon anime la formation « Mieux gérer son temps ». Équipe de base seulement vu le manque de disponibilité des intervenants à temps partiel.

Dépôt des outils révisé et complétés : Guide du résident, Manuel des employés et Politique de harcèlement. **FAIT**

Le guide des tâches et responsabilités des résidents est reporté à l'année 3 de la planification stratégique d'équipe.

Mettre à jour le site internet et les réseaux sociaux **Mise en fonction de début mai 2018**

Élaboration d'un plan d'urgence. **Reporté à 2019-2020**

2. Expertise clinique

Développer notre expertise clinique de manière continue

Sonder l'équipe sur les besoins cliniques, clarifier les rôles et responsabilités de chacun en lien avec le développement de l'expertise clinique, identifier à travers une orientation écrite les ressources pertinentes et disponibles, puis les mécanismes de diffusion/d'accès;

Invitation d'un conseiller clinique ou d'un expert pour le développement clinique des intervenants lors des journées de ressourcement;

Réalisation Invités : Robert Ayotte et Lyne Turgeon

Rendre disponible la formation Omega. **Reporté à 2019-2020**

Mise à jour des cartes de compétence en RCR.

✓ **Aucun besoin en 2018-2019. Échéance 2020**

3. Financement

Maintenir et développer des sources de financement alternatives complémentaires

Étudier les opportunités de financement spécifique à venir concernant le projet d'hébergement *d'observation-évaluation* 0-60 jours en collaboration avec CIUSSS MCQ;

✓ **Début des travaux avec le ROBSM en collaboration avec Le Réverbère de Victoriaville.**

✓ **Opportunité de reprendre le logement supervisé autonome (LSA). La Traverse du sentier nous cède ses droits. Signature du contrat à venir.**

Tournoi de golf des partenaires en collaboration avec La Ruche Aire Ouverte et la Passerelle.

4 Promotion et sensibilisation

Sensibiliser la population et promouvoir l'organisme;

- ✓ **Tournoi prévu à la fin septembre 2018, mais très peu d'inscriptions. Nous décidons avec les partenaires de remettre le tournoi de golf au 22 juin 2019**

Créer un « comité-promo » pour mettre à jour tous les outils promotionnels : Image, cartes d'affaire, dépliants, enrouleur.

- ✓ **Tous les outils promotionnels ont été refaits en septembre 2018 par la firme GALIA Communications de St-Barnabé.**

Participer aux activités promotionnelles de la Table hébergement du ROBSM 04/17 auprès des divers programmes ciblés et directions du CIUSSS MCQ;

- ✓ **Peu de travaux ont été faits dans ce sens. Pas de participation en 2018-2019**

5. Partenariats et collaboration

Consolider et maintenir des arrimages efficaces auprès des divers partenaires;

Promouvoir notre ouverture à envisager le développement d'unités d'hébergement transitoire en santé mentale en Mauricie auprès des instances concernées du CIUSSS MCQ;

- ✓ **Yves Blanchette du ROBSM a été mandaté pour démontrer notre intérêt auprès de M. André Sauvé du CIUSSS MCQ**

Participer aux chantiers du Réseau local de services (RLS) de la Table santé mentale adulte et dépendance du CIUSSS MCQ;

- ✓ **Suivi étroit – PSI – Santé mentale/dépendance**

Participer à la Table de concertation communautaire de Bécancour et collaborer aux travaux de divers comités formés.

Collaborer avec les partenaires en santé mentale et dépendance des MRC Bécancour et Nicolet-Yamaska dans des projets communs.

Renouvellement des priorités 2019-2020

Priorités	Objectifs	MOYENS
1. Harmonisation de l'équipe	Réaliser le Plan d'action de l'équipe	Réalisé l'année 3 de l'échéancier de la planification stratégique 2017-2020 de l'équipe; Planification d'un lac à l'épaule pour la création d'un nouveau plan d'action triennal 2020-2023;

		<p>Planification biannuelle de journée de ressourcement d'équipe dans le but de suivre la progression des travaux engagés dans la planification stratégique 2017-2020 et voir au besoin de formation;</p> <p>Révision du guide des tâches et responsabilités des intervenants;</p> <p>Élaboration d'un plan d'urgence.</p>
2. Expertise clinique	Développer notre expertise clinique de manière continue	<p>Sonder l'équipe sur les besoins cliniques, clarifier les rôles et responsabilités de chacun en lien avec le développement de l'expertise clinique, identifier à travers une orientation écrite les ressources pertinentes et disponibles, puis les mécanismes de diffusion/d'accès;</p> <p>Invité conseillé clinique ou expert pour le développement clinique des intervenants lors des journées de ressourcement;</p> <p>Rendre disponible la formation Omega;</p> <p>Mise à jour des cartes de compétence en RCR;</p> <p>Rafraichissement des meilleurs pratiques en prévention du suicide;</p> <p>Rendre disponible la formation sur l'estimation des idées homicidaires;</p> <p>Former la cuisinière Hygiène et salubrité des gestionnaires.</p>
3. Financement	Maintenir et développer des sources de financement alternatives complémentaires	<p>Élaboration du projet d'hébergement <i>d'observation-évaluation</i> 0-60 jours en collaboration avec CIUSSS MCQ;</p> <p>Activité de financement pour souligner la semaine de santé mentale avec les organismes en santé mentale des territoires de Bécancour et Nicolet-Yamaska;</p> <p>Maintenir et augmenter notre protocole d'entente avec le CIUSSS MCQ dans le logement supervisé autonome.</p>
4 Promotion et sensibilisation	Sensibiliser la population et promouvoir l'organisme	<p>Participer aux activités promotionnelles de la Table hébergement du ROBSM 04/17 auprès des divers programmes ciblés et directions du CIUSSS MCQ;</p> <p>Élaboré la programmation du 20^{ème} anniversaire de La Chrysalide; Faire la distribution des affiches et dépliants auprès des GMF des territoires de Bécancour et Nicolet-Yamaska.</p>

5. Partenariats et collaboration

Consolider et maintenir des arrimages efficaces auprès des divers partenaires;

Promouvoir notre ouverture à envisager le développement et les instances d'hébergement transitoire en santé mentale en collaboration avec les instances concernées du CIUSSS MCQ;

Participer aux chantiers du Réseau local de services (RLS) de la Table santé mentale adulte et dépendances du CIUSSS MCQ;

Réactiver les formations croisées (échange d'intervenants entre les ressources), en fonction des intérêts de l'équipe, planifiées par la Table hébergement du ROBMS 04/17;

Participer à la Table de concertation communautaire de Bécancour et collaborer aux travaux de divers comités formés.

Collaborer avec les partenaires en santé mentale et dépendance des MRC de Bécancour et Nicolet-Yamaska dans des projets communs.



LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
2019-2020
LA CHRYSALIDE, m.h.c.s.m.**

Sources de revenus	Au 31 mars
Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)	402 072,00 \$
Centraide de la région Centre-du-Québec	15 000,00 \$
Contribution financière des usagers	14 000,00 \$
Entente spécifique pour le LSA	9 000,00 \$
Subvention salariale	6 300,00 \$
Autres revenus (cartes de membre, intérêt, TPS/TVQ, ristourne)	5 500,00 \$
Total :	451 872,00 \$

Postes de dépenses	Au 31 mars
Salaires et avantages sociaux	368 770,79 \$
Loyer et hypothèque	24 952,21 \$
Réserve de gestion hypothécaire 0-60	15 000,00 \$
Frais d'administration et de bureau	15 650,00 \$
Frais de vie associative	3 200,00 \$
Frais d'activité	4 000,00 \$
Frais de déplacement	3 000,00 \$
Frais d'hébergement	20 500,00 \$
Publicité/promotion/timbres	5 500,00 \$
Total :	460 573,00 \$

Bénéfice/déficit : **(-) 8 701,00 \$**

Annexes au Rapport d'activité 2018-2019

Guide du résident

1. Les critères d'hébergement

1.1. La sécurité : Assurer sa sécurité et celles des autres.

- 1.2. **Le volontariat** : Exercer le choix d'être ici et participer activement aux tâches.
 - 1.3. **La collaboration** : Respecter l'équipe, le fonctionnement de l'organisme et les principes d'hébergement mentionnés plus bas.
 - 1.4. **La cohabitation** : Respecter les autres personnes résidentes et faire preuve de tolérance.
 - 1.5. **L'autonomie** : Prendre ses responsabilités et respecter ses engagements.
 - 1.6. **La sobriété** : S'abstenir d'être en état d'intoxication (alcool et drogue).
 - 1.7. **La mobilisation** : Se mettre en action dans l'atteinte d'un changement.
-

2. Les principes de l'hébergement

2.1. **Respect de soi et des autres :**

Vous devez respecter les autres (hygiène, bruit, attitude, opinions et comportements) et collaborer en répondant aux demandes faites par l'équipe. Préservez votre intégrité, votre intimité et votre confidentialité auprès des autres résidents.

2.2. **Utilisation sécuritaire de la médication :**

La médication doit être prise telle que prescrite et en présence d'un intervenant ou d'une intervenante. Présentez-vous au bureau des intervenants le matin jusqu'à 8 h 55, le midi jusqu'à 12 h 55, au souper jusqu'à 17 h 55 et au coucher jusqu'à minuit.

2.3. **Implication dans l'hébergement :**

Vous devez contribuer financièrement à votre hébergement et participer aux activités prévues dans l'horaire de la Chrysalide. Avant votre départ, vous devez nettoyer votre chambre, laver et refaire votre lit.

2.4. **Contribution financière :**

Vous devez vous acquitter des frais d'hébergement de 16,00 \$ par nuit. Des arrangements financiers peuvent être faits avec l'équipe de direction. Les bénéficiaires d'aide sociale peuvent faire remplir un rapport médical prévu pour faire rembourser les frais d'hébergement jusqu'à concurrence de 500,00 \$.

2.5. **Utilisation de vos appareils :** *Par Respect de la zone de repos*, tout appareil électronique et téléviseur sont interdits dans les chambres à l'exception des téléphones cellulaires.

2.6. **Consommation :**

- ✓ En tout temps, vous devez vous abstenir de posséder ou d'être sous l'effet de drogues ou d'alcool.
- ✓ Il n'est pas permis de posséder et de jouer à des loteries ou des jeux en ligne et de consommer des boissons énergisantes dans la maison ou sur le terrain de La Chrysalide.
- ✓ Les produits du tabac ou les produits de vapotage sont permis dans les zones prévues à cet effet soit, aux abords des cendriers. Merci de respecter ces zones et de mettre vos mégots de cigarette dans les cendriers.
- ✓ La nuit, entre minuit et 6 h, vous aurez l'autorisation de sortir fumer à deux reprises et en alternance avec les autres résidents.

2.7. **Prêt de matériel :**

- ✓ Après l'utilisation, veuillez remettre à l'équipe chaque chose empruntée (matériel de créativité, jeu, livre, vélo, etc.).
- ✓ L'utilisation de la puce du système de déverrouillage de la porte avant est obligatoire pour vos entrées et sorties de la ressource. S'il y a perte de puce, 10,00 \$ vous seront chargés à votre facture d'hébergement.

Deux choix s'offrent à vous :

1^{er} choix : Location de puce : 10,00 \$ de dépôt est requis à la location d'une puce de déverrouillage pour la durée de votre séjour. Votre dépôt vous sera remis à votre départ en échange de la puce.

2^e choix : Prêt de puce : Le prêt de puce de déverrouillage se fera auprès de l'intervenant disponible à chacune de vos sorties et la puce sera remise à l'intervenant IMMÉDIATEMENT à votre retour à la ressource.

2.8. Planification de votre hébergement :

Le délai d'hébergement est de 7 jours avec une période d'intégration de 3 jours. Le délai et les objectifs sont déterminés dans votre plan d'action individualisé « PAI » fait dans les premières 48 h de votre arrivée. Le PAI est révisé chaque semaine avec la coordination clinique et l'intervenant attribué à votre dossier. Nous discuterons de TOUTES les demandes lors du PAI initial ou révisé.

2.9. Présence dans la maison :

Vous devez être présent dans la maison chaque nuit de 22 h 30 à 6 h. Un retard ou une absence injustifiés et non autorisés peuvent entraîner une suspension d'hébergement.

2.10. Planification de la journée :

Nous vous demandons de vous présenter chaque jour à la réunion « Bon départ » qui se déroule de 8 h 30 à 9 h, habillé de façon respectueuse, et de vous présenter à la cuisine avant que l'intervenant ne ferme la porte. Cette rencontre vise à nommer ses besoins et planifier la journée. Si la porte est fermée, ne pas déranger la réunion en cours et allez voir l'intervenant, lorsque disponible, pour prendre connaissance de vos tâches assignées et nommer vos besoins de la journée. Vous êtes responsable de prendre connaissance de la planification des rencontres journalières qui sera affichée à 9 h 45 sur la porte de la salle de rencontre.

2.11. Repas et collations :

Repas

- ✓ Déjeuner : (service libre) de 6 h à 8 h 20
- ✓ Dîner : Le service se fait de 12 h à 12 h 15
- ✓ Souper : Le service se fait de 17 h à 17 h 15

Aucun repas ne sera servi après les heures de repas indiquées.

Collation

- ✓ Matin : 10 h à 10 h 15
- ✓ Après-midi : 15 h à 15 h 15
- ✓ Soirée : 21 h à 21 h 15

Allergies et contraintes alimentaires :

Nous nous engageons à porter une attention particulière à votre situation. Par contre, si vous avez des contraintes sévères, vous aurez la responsabilité de répondre à vos besoins alimentaires.

2.12. Participation à la vaisselle :

Selon vos engagements indiqués à l'horaire, présentez-vous pour faire la vaisselle : dîner à 13 h, souper à 18 h. Vous devez OBLIGATOIREMENT, laver votre vaisselle le matin après avoir déjeuné et le soir avant votre coucher. Toute la vaisselle sera lavée selon le protocole d'assainissement affiché.

2.13. Participation aux tâches hebdomadaires :

Les tâches ménagères sont à l'horaire de La Chrysalide à chaque semaine, les mercredis de 13 h 30 à 14 h 30 et les samedis 9 h à 10 h. Il est OBLIGATOIRE que **TOUS** les résidents participent aux tâches.

2.14. Visites et sorties :

Chaque visiteur et chaque sortie doivent être préalablement autorisés par un (e) intervenant. Horaire des visiteurs de 14 h à 16 h et 19 h à 20 h 30.

2.15. Utilisation du téléphone :

Toutes démarches téléphoniques liées à votre plan d'action individualisé ou impliquant de contacter des professionnels (santé, services sociaux et justice) ou des organismes peuvent être faites dans un bureau lors d'une rencontre. Un téléphone public est aussi disponible au sous-sol pour vos appels personnels. Veuillez cependant noter que l'accès au sous-sol n'est pas autorisé de 22 h 30 à 6 h.

2.16. Tournées de nuit :

Trois tournées seront faites dans la nuit pour assurer la quiétude et la sécurité des lieux. Lors de ces tournées, la porte de toutes les chambres sera ouverte.

2.17. Douche :

Il est recommandé de se doucher tous les jours. L'accès aux douches est de 6 h à 22 h 30. Douche du rez-de-chaussée : 6 h à 8 h 20 et 18 h à 22 h 30. Aucune douche n'est permise durant la nuit.

2.18. Respect de l'organisme :

Durant votre séjour vous avez l'opportunité d'utiliser les installations et les commodités de La Chrysalide. Nous vous demandons de respecter les lieux, l'espace, le matériel et les procédures en place (exemple : utiliser les tasses identifiées à votre chambre, ne pas déplacer pas les meubles, ne pas mettre d'affiches sur les murs des chambres).

3. L'éthique et la confidentialité

3.1. Relation professionnelle :

Les employés de l'organisme doivent préserver une relation professionnelle et ils doivent s'abstenir de développer toutes autres formes de relations auprès des personnes qui fréquentent l'organisme. Ils ne sont pas autorisés à fournir des coordonnées personnelles, développer une relation exclusive en marge de l'équipe, accepter des liens sur les groupes sociaux, accepter des cadeaux ou développer des relations amicales ou affectives.

3.2. Autonomie financière :

L'organisme ne prête pas d'argent et n'échange pas les chèques. Il est fortement recommandé de ne pas prêter ou emprunter de l'argent à un autre résident. Vous pouvez aviser un membre de l'équipe de travail si vous subissez de l'intimidation financière ou tout type d'intimidation.

3.3. Dons :

Les dons raisonnables sont acceptés.

3.4. Plainte :

En cas de désaccord persistant ou de conflit avec un intervenant, nous vous invitons à rencontrer un membre de la direction, soit la direction générale ou la coordination clinique. Si vous voulez déposer une plainte envers l'organisme, vous pouvez contacter directement le bureau régional du Commissariat aux plaintes et à la qualité des services au **819 693-3673**.

3.5. Suspension de l'hébergement :

S'il y a un non-respect des critères d'hébergement, un intervenant peut prendre la décision de mettre fin à l'hébergement ou de ne pas prolonger le délai de l'hébergement. Vous serez

alors informé du motif ainsi que des conditions vous permettant de refaire une autre demande d'hébergement.

3.6. Appréciation des services :

À la fin de l'hébergement, nous vous invitons à remplir un formulaire d'appréciation de nos services. Vous pouvez également demander ce document à tout moment au cours de l'hébergement pour vous exprimer.

3.7. Confidentialité :

Pendant votre hébergement, si nécessaire, nous devons communiquer certaines informations à des professionnels et à des partenaires dans le but d'optimiser votre cheminement. Vous pouvez nous aviser s'il y a des organismes ou des établissements avec lesquels vous ne désirez avoir aucune collaboration ni aucun échange d'information. Soyez assuré de notre transparence et de notre professionnalisme. En cas de danger pour vous ou quelqu'un d'autre, nous serons dans l'obligation d'intervenir en utilisant les informations nécessaires pour assurer la sécurité de tous. Nous ne pouvons pas assurer la confidentialité des autres résidents.

Signé à Bécancour en date du :

Signature du résident

Remerciements



Merci à tous nos bailleurs de fond et donateurs!

L'équipe du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)

La Société d'habitation du Québec

Centraide MCQ

L'organisme Marie 4 Poches

Les donateurs anonymes



Merci à tous nos proches collaborateurs et partenaires!

Les partenaires du CIUSSS MCQ

Les partenaires des organisations communautaires

Les médecins du territoire

La CDC de Bécancour

Le ROBMS des régions 04-17

Le RESICQ





